

**L'ECHARP**  
**ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS**  
**EN PARTENARIAT AVEC**

**LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB**

**ET**

**LE CENTRE ALBERT MARINUS**

**VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »**

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES  
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

**NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP**

**Bibliothèque Centrale du  
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400  
Nivelles  
+32 67/893.589  
bibcentrale.mediation@cfwb.be  
www.escapages.cfwb.be

**Echarp**

Entente des Cercles  
d'Histoire et d'Archéologie  
du Roman Païs  
+32 479/245.148  
echarp@gmail.com  
www.echarp.be

**Centre Albert Marinus**

Musée communal de Woluwe  
-Saint-Lambert  
40, rue de la Charrette  
1200 Bruxelles  
+32 2/762.62.14  
fondationmarinus@hotmail.com  
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la  
Province du  
Brabant Wallon



N° 72

Prix 6 fr.

**Bulletin du Service de Recherches  
Historiques et Folkloriques du Brabant**

**LE  
FOLKLORE  
BRABANÇON**

398

(493.2)

FOL

F

**à la Vieille Halle au Blé Bruxelles**

2211



PROVINCE DE BRABANT.

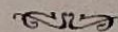
PROVINCIE BRABANT.

SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES  
DIENST VAN GESCHIEDKUNDIGE EN FOLKLORISTISCHE OPZOEKINGEN

12, Vieille-Halle-aux-Blés

12, Oud Koornhuis

BRUXELLES



BRUSSEL

Supplément au Folklore Brabançon, N° 72.

## Avis.

Avec ce fascicule finit notre douzième année. Nos lecteurs sont priés de bien vouloir, au reçu de ce numéro, renouveler leur abonnement en virant la somme de *Trente Francs* au compte chèque postal 142.119 (Formule annexée). Ils faciliteraient considérablement notre tâche en effectuant ce versement aussitôt après lecture de cet avis et en nous évitant ainsi de faire recouvrer cette somme par quittance postale.

Nous espérons que nos abonnés, conscients de l'effort que nous avons fait, malgré la crise, pour conserver entièrement à notre publication son caractère, auront à cœur de nous continuer leur concours. Nous profitons de l'occasion pour les inviter à faire dans leur entourage de la propagande en faveur de notre entreprise et à nous amener de nouveaux lecteurs. Nous les en remercions d'avance.

La Rédaction.



okl



F.R.W  
2211

12<sup>e</sup> année — N° 72

Juin 1933

# Le Folklore Brabançon

397/493.2

FOL

SOMMAIRE

F

Les glissements explicatifs dans le Folklore. — Notes sur Mont-Saint-Guibert. — Congrès, Réunions, Expositions. — Bibliographie. — Nos Excursions. — Notre Fonds de Résistance. — Erratum. — Tables.

## Les glissements explicatifs dans le Folklore.

L'homme, si rudimentaire que soit sa culture, ne pose pas un acte sans en donner une explication qui, de son point de vue, lui semble logique. C'est une des caractéristiques de la vie psychique des hommes. Organisés socialement, ceux-ci agissent à l'égard des manifestations sociales de leur vie, comme ils agissent à l'égard des phénomènes naturels. Ils échafaudent des systèmes explicatifs, logiquement conformes à leurs croyances, à leurs connaissances, à leurs conceptions du moment. Cette activité psycho-sociologique de nos semblables se rencontre dans tous les domaines de la vie sociale. Que nous l'envisagions sous son aspect économique, politique, juridique, religieux, scientifique, artistique, linguistique, littéraire, peu importe, des systèmes explicatifs, des concepts d'ensemble, généralement reçus par tous les hommes d'un même milieu physique ou d'un même niveau de culture, se forment. Ils se fixent, s'incorporent au complexus social, entrent dans le cadre de l'organisation collective et s'imposent à tous les individus constituant ce milieu. Telle une contrainte, un impératif, il convient de s'y soumettre sous peine d'apparaître comme non conforme aux exigences de son groupe, au moment considéré.

C'est un phénomène constant. Il est commun à tous les groupes, à tous les faits sociaux. Si nous cessons d'étudier les phénomènes sociaux suivant les méthodes exclusivement descriptives, ou en nous attachant à des



conceptions doctrinales trop rapidement formulées et mal étayées, pour tâcher, au contraire, de comprendre le mécanisme de leur fonctionnement, essayer de dégager les caractères généraux des phénomènes sociaux, abstraction faite de l'aspect particulier qu'ils peuvent revêtir ici ou là, dans tel genre particulier d'activité, ce caractère général apparaît tout de suite aux yeux de l'observateur. Les traits particuliers des faits, les détails descriptifs que l'on y remarque, importent peu, s'ils ne nous aident pas à comprendre comment les faits vivent, comment ils naissent, comment ils deviennent ce qu'ils sont, comment ils évoluent ? (1)

Toute conception juridique est un système social. Décrire les divers systèmes juridiques des peuples, ce n'est pas faire de la sociologie, c'est faire du droit. Toute école économique est un système social. Décrire ces systèmes, les défendre ou les combattre, c'est faire de l'économie politique, ce n'est pas faire de la sociologie.

Toute religion est un système social, toute doctrine scientifique, toute école artistique, tout langage est un système social.

Décrire ces systèmes, mettre en évidence leurs ressemblances ou leurs différences, ce n'est pas faire de la sociologie. C'est tout au plus l'amorcer. Abandonnons l'étude exclusive des formes et de leurs détails, cherchons aussi à dégager les mécanismes communs permanents, en vertu desquels la vie sociale amène l'homme à construire ces systèmes sociaux, en tout temps et en tout lieu ; comment ils participent à la vie en commun ; comment ils s'adaptent, comment ils évoluent et disparaissent. Cherchons à voir le rôle qu'ils jouent dans l'activité sociale.

Nous dégagerons les permanences sociologiques, celles que l'on doit retrouver dans toutes les activités sociales ; nous créerons ainsi seulement une sociologie. Si ce point de vue est exact, les phénomènes folkloriques

(1) C'est cette affirmation qui fit craindre à M. Saintyves que cette manière de concevoir le folklore n'incite les folkloristes à la négligence. (v. *Revue Anthropologique*, 1932, nos 7-9 et *Folklore Brabançon*, 12<sup>e</sup> année, p. 18.

revêtent un caractère sociologique incontestable. Ils appartiennent à la réalité sociale. Ils sont soumis aux mêmes lois que tous les phénomènes sociaux, qu'on les distingue par surcroît en politiques, juridiques, religieux, linguistiques, économiques, etc.

La médecine populaire ne nous offre-t-elle pas des systèmes de croyances répandus dans certains milieux sociaux ? Ils s'y conservent, s'y transmettent et s'y transforment, comme n'importe quel autre système social. La MÉDECINE POPULAIRE, par P. Hermant et Denis Boomans (1) a établi pensons-nous l'exactitude de cette constatation. La médecine scientifique est également un système. Nous disons que c'est un système de connaissances ; mais, construit en partie au moyen d'autres éléments, et suivant d'autres procédés, il n'est accessible qu'à un nombre restreint d'individus et une longue préparation est nécessaire pour l'assimiler. C'est tout.

La religion est un système de croyances régenté par l'autorité religieuse, mais à côté de la croyance réglémentée par la liturgie, n'y a-t-il pas, greffés sur les dogmes, des systèmes de croyances reçus par le peuple et évoluant comme les autres ? Nous disons que ce sont des superstitions. Soit. Acceptons que ce soient des systèmes de superstitions. Peu importe. Le processus de leur apparition et de leur évolution est le même. Il est soumis à des lois communes que nous devons dégager. D'ailleurs ce qui est appelé ici superstition ne l'est pas ailleurs, et réciproquement.

L'académie ne régente-t-elle pas le langage à coups de dictionnaires, de règles de grammaire et de recherches étymologiques ? Le langage correct, conforme, le « beau » langage, est un système social. Là même où une académie exerce son obédience, il y a dans toutes les couches de population, des argots, des patois, des dialectes, des jargons, qui constituent autant de systèmes soumis aux mêmes lois.

Ce n'est pas en comparant exclusivement les langages académiques ou les liturgies que nous arriverons à comprendre le mécanisme social de la formation et de la

(1) v. *Folklore Brabançon*, nos 43, 44, 45, 8<sup>e</sup> année, Prix 25 francs.



vie des langages et des religions. On ne doit pas seulement comparer les faits religieux entre eux, les faits économiques entre eux, etc. Les comparaisons doivent pouvoir être faites entre ces groupes de faits directement. Il y a des activités fonctionnelles communes d'élaboration. Pour trouver l'explication des phénomènes sociologiques, nous devons incorporer au domaine exploré, aussi bien les systèmes reçus par une autorité constituée quelconque — qu'elle soit politique ou administrative, qu'elle s'appelle académie ou concile, cénacle artistique ou cercle littéraire, — que les systèmes qui croissent à côté ou malgré ces autorités. Ils jouent un rôle considérable dans la vie sociale. Dès lors, le folklore qui étudie ces manifestations, a une utilité sociologique incontestable. Mais, conséquence qui découle de cette constatation, les folkloristes doivent s'habituer à étudier les faits non plus seulement dans un but historique, pour expliquer le passé, d'après les méthodes historiques ; mais aussi, et surtout d'après les méthodes psycho-sociologiques, dans la réalité sociale, vivante, actuelle.

Les observations que nous nous proposons de réunir ici sont appelées à illustrer cette thèse. NOUS VOUDRIONS MONTRER QUE LES GLISSEMENTS INTERPRÉTATIFS QUE NOUS RENCONTRENTS DANS LES FAITS FOLKLORIQUES, CONSTITUENT UN PHÉNOMÈNE IDENTIQUE À CELUI QUE NOUS RENCONTRENTS DANS TOUS LES PHÉNOMÈNES SOCIAUX.

Supprimons du Code tous les articles qui ont été modifiés depuis sa promulgation. S'ils l'ont été, c'est parce que la vie sociale, l'évolution des conceptions ou la pression des nécessités ambiantes a été telle qu'ils ne répondaient plus à notre sentiment de la justice.

Quelle bataille pour faire admettre dans notre système juridique l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique ! Quelle lutte pour faire admettre les assurances sur la vie que l'on condamnait comme une « spéculation sur la mort d'autrui » ! Ce sont là des manifestations du rajustement continu de notre organisation sociale.

Mais si la plupart des articles du Code n'ont pas subi une pression telle qu'il a fallu les modifier depuis un siècle, il n'en est peut-être pas un seul aujourd'hui, parmi ceux qui ont conservé leur rédaction originelle, qui ait

exactement le sens qu'il avait alors. Les jugements sont là pour indiquer les glissements interprétatifs successifs qu'ils ont subi. La jurisprudence est un monument qui confirme notre thèse. Si plusieurs pays acceptent le même code, il n'est identique que dans les mots ; les interprétations, par glissements nombreux, varient de pays à pays.

Dans le domaine du langage, abstraction faite des mots nouveaux, constamment introduits dans le dictionnaire, sous la même pression des nécessités, il n'y a peut-être plus un seul mot qui ait conservé sa signification première. Par glissements successifs, ils ont pris des significations différentes. On ne les emploie souvent plus jamais dans leur sens primitif. Parfois ils signifient même aujourd'hui le contraire de ce qu'ils signifiaient jadis. L'académie doit se soumettre aux exigences de la volonté collective et enregistrer dans de nouvelles éditions successives les modifications les plus invraisemblables.

Si plusieurs pays se servent du même langage les mêmes mots y prennent souvent des significations différentes.

Il en est ainsi dans le domaine de la religion, de l'art, de la littérature, de la science, dans tous les domaines de l'activité sociale.

\* \* \*

Donnons quelques exemples typiques de glissements pris en dehors du folklore.

La religion bouddhique interdit de tuer les êtres vivants. C'est une prescription religieuse très stricte. Rien n'est plus cristallisé peut-être que les dogmes ; mais ils ne peuvent résister au travail mental des individus, à l'évolution des conceptions et des besoins. Il faut que le dogme s'assouplisse aux exigences du temps. Si le dogme ne se transforme pas dans les mots, il faut l'interpréter pour l'adapter aux modifications inhérentes à la vie sociale. C'est pourquoi les bouddhistes ont tourné la difficulté en disant par exemple que les poissons qu'ils pêchent, ils ne les tuent pas. Ils les sortent seulement de l'eau, et ils meurent de leur belle mort (1).

(1) PAUL MORAND. — *Rien que la Terre*, p. 123.



La rose est un motif décoratif que l'on retrouve partout, dans tous les pays. Je ne dis pas que l'usage de ce motif vient de l'ancienne Grèce parce que toutes les recherches de filiation que l'on a faites sont discutables ; mais je constate que chez les Grecs, la rose était le symbole de la discrétion. A ce titre, on en décorait les murs et les plafonds des appartements privés. C'est un fait. La signification du symbole s'est perdue, mais le langage nous a transmis le mot *rosace*, qui désigne des décors variés ou on ne retrouve rien de la rose. Le fait initial, vidé de son sens primitif, s'est recouvert d'une autre signification, et aujourd'hui, la rosace est l'endroit où nous accrochons une lampe. Voilà un exemple de glissement explicatif.

Au III<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, même déjà dès le II<sup>e</sup> siècle, les Romains avaient confié des armées à des chefs auxquels ils donnaient le nom de *duces*. C'étaient des généraux qui n'avaient pas le gouvernement civil des provinces occupées ou conquises (1).

De *duces*, le Moyen-Age a fait un titre de noblesse venu jusqu'à nous sous le nom de *duc*. Le fascisme italien en accordant à M. Mussolini, chef qui a le gouvernement civil, mais pas le gouvernement militaire, le nom de Duce, par glissement dans la signification en est venu à donner au terme un sens opposé à celui qu'il avait lors de sa création.

Le latin importé chez les Gaulois s'est mélangé à la langue autochtone. Il s'y est fondu. Au début sans doute, une sorte de jargon, produit de la superposition des deux idiomes, se forma, se répandit, se purifia, et le français académique en est sorti, mais au prix de quels glissements dans la signification et l'orthographe des mots ! « Une langue « supérieure » exprimant des concepts autres ne peut être adoptée par un peuple « inférieur » sans être aussitôt déformée. Le français actuel importé aux Antilles y est devenu le parler créole où les mêmes mots ont pris des significations autres » (2). Pas besoin d'ailleurs de courir si loin pour trouver des phénomènes de ce genre.

(1) BLOCH. — *L'Empire romain*, p. 242.

(2) GUSTAVE LE BON. — *Psychologie de l'Education*, p. 315.

Toute la vie sociale se modifie sans arrêt. Une croyance, une conception, dès qu'elle est répandue tend à se dogmatiser, à se cristalliser, se fixer. On la considère comme un progrès. On cherche à rendre immuable la forme ainsi solidifiée. Il faut lutter et parfois se battre pour la changer. Souvent on se contente d'en modifier l'esprit afin d'en conserver la forme. Mais que l'esprit change où que la forme elle-même éclate pour qu'une autre se substitue à elle ; que le phénomène se produise dans n'importe quel domaine de la vie sociale, il y a un processus d'élaboration mentale et inter-mentale qui reste toujours le même. C'est ce processus qu'il faut arriver à dégager. C'est de ce côté qu'il faut trouver l'invariant sociologique. Tous les faits ayant un aspect sociologique doivent apporter leur contribution à la découverte de cet invariant. On n'y arrivera pas en laissant de côté, sans l'analyser en profondeur dans la réalité vivante, l'un quelconque de ces genres de faits. Les manifestations folkloriques possèdent ce caractère. Elles doivent être étudiées psycho-sociologiquement.

Le domaine folklorique est composé, en grande partie, de résidus de systèmes sociaux qui ont résisté à l'apparition de systèmes nouveaux. Il y a un folklore du culte, un folklore juridique, un folklore artistique, un folklore littéraire, un folklore scientifique, un folklore linguistique, etc. Nous nous servons ici expressément du mot résidu, bien qu'il ne reflète pas exactement notre propre pensée, pour ne pas nous servir du mot consacré de *survivance*, car généralement, on donne à cette expression une signification qu'elle ne doit pas avoir (1). Le mot *survivance*, est généralement accepté avec le sens d'un quelque chose qui n'a plus aucune utilité, qui ne répond plus à rien de logique ; de quelque chose qui ne continue d'exister qu'en vertu d'une sorte de force acquise, et qui est appelé à disparaître dans un avenir plus ou moins rapproché. Cette interprétation est fautive. Nous ne nous lasserons de le dire. Si ces manifestations se rencontrent encore, c'est parce qu'elles répondent à des conceptions mentales de ceux qui

(1) Peut être le mot « persistance » conviendrait-il mieux que résidu ou survivance. Mais pourrait-on dire : des persistances ?



s'y livrent. Elles sont en conformité avec les possibilités fonctionnelles de leur cerveau. Elles vivent donc et servent à la construction des systèmes explicatifs que les individus qui les comprennent et les acceptent échafaudent. Elles participent à la vie psychique et sociale de ces individus. Elles doivent être étudiées au même titre que n'importe quelle autre activité. Bien plus, nous prétendons qu'elles aideront beaucoup plus à la compréhension des mécanismes de la vie sociale, précisément parce qu'elles présentent un aspect qui les différencie des conceptions répandues dans les milieux intellectuels appelés à les observer et à les étudier. Les contrastes sont plus marqués avec nos conceptions. Mais les conceptions dont elles sont le reflet ont plus d'affinité avec celles des peuples primitifs.

Cette constatation en implique une autre. C'est que le Folklore est immortel. Toujours il y aura appropriation et conservation dans toutes les couches de population de systèmes abandonnés par d'autres couches. Nous osons même prétendre qu'il y a de continuelles créations parce que tous les cerveaux ont besoin de fonctionner, et qu'ils fonctionnent en se servant des éléments de connaissance qu'ils possèdent, quels que soient ces éléments. S'il y a une médecine, un art, une religion, une astronomie, une météorologie, dites à tort, « populaires » ; s'il y a dans tous ces domaines de l'activité intellectuelle des systèmes de croyances ou de connaissances, — qu'on les appelle comme on voudra — ils sont sociologiquement soumis aux mêmes lois. Nos connaissances scientifiques en chimie, en biologie, en anatomie, en physiologie ont amené nos savants à modifier leurs systèmes thérapeutiques. Les esprits non formés à ces connaissances nouvelles ont continué à « penser », à fonctionner psychologiquement, et à agir conformément aux systèmes anciens. Ils les croient supérieurs. Même processus dans le domaine de la croyance, de l'art, du droit, etc. Dans les systèmes mentaux ainsi conservés et transmis par la tradition, sans qu'il y ait encore l'action d'une élite spécialisée ou d'une autorité quelconque pour les maintenir strictement dans la conception primitive, des explications successives se sont substituées aux explications originelles.

\* \* \*

Passons maintenant à l'énumération de quelques exemples, afin que l'on ne nous reproche pas de construire des doctrines dans le vide et de céder uniquement à des sollicitations de notre esprit. Qui ne connaît la savoureuse friandise bruxelloise qui a nom : pain à la Grecque, friandise totalement inconnue en Grèce, ainsi que chacun le sait. Quelle est son origine ? On en donne plusieurs. La première savante, peut-être la bonne, est totalement inconnue du public. Elle viendrait de ce que le boulanger qui la confectionna pour la première fois, habitait au Wolfsgracht, endroit connu aujourd'hui sous le nom de rue Fossé aux Loups. De même que jamais un londonien ne dira Zoological Garden, pour désigner son Jardin Zoologique, mais dira Zoo tout court, cet endroit était désigné par nos ancêtres Bruxellois du mot Gracht. De Gracht on passa à Grecht et la friandise, par analogie de son, devint pain à la Grecque. Transformation dans le nom. Mais il y a plus et mieux, car avec les générations le souvenir du lieu où se confectionna le pain en question disparut et le peuple dit aujourd'hui qu'un boulanger nommé Grecht en aurait été l'inventeur. A l'usage, de pain à la Grecht, on aurait fait pain à la Grecque.

Et voilà bien aussi ce qui distingue l'Histoire du Folklore.

Il appartient à l'Historien de rechercher l'origine réelle des choses et de retracer leur évolution. Nous sommes en cela bien d'accord avec Van Gennep (1) : « Ici l'on fait du Folklore, non de l'Histoire ; on décrit des faits *vivants*, sous leur forme actuelle. Je n'avais pas à chercher dans tous les cas leurs antécédents historiques ; c'est l'affaire des archéologues et historiens ». Mais si on possède l'explication de cette origine, tant mieux et le folkloriste sera le premier à s'en réjouir. Ce qui l'intéresse surtout, lui, c'est la déformation apportée à la réalité par l'esprit populaire, la façon dont il fait, avec le temps et l'oubli, dévier ses interprétations. Plus l'explication populaire

(1) v. *Folklore du Dauphiné*, t. I, p. 19.



s'écarter de la réalité, plus elle devient intéressante pour le folkloriste ; de même plus il y a d'explications différentes. Un historien souffrira de ne pas connaître l'origine exacte, souffrira des explications fausses que l'esprit populaire donne, tandis que le folkloriste voit dans ces déviations le domaine même de son exploration.

Pour un historien, dès que l'origine d'un fait a été trouvée, toutes les interprétations différentes perdent toute utilité, toute valeur. Pour le folkloriste ces interprétations conservent toute leur valeur, car elles continuent à vivre et à se transformer.

Et un fait de ce genre acquerra une importance particulière s'il constate que cet esprit populaire a agi de la même façon en diverses circonstances.

Ainsi ce que nous appelons : couques de Reims, ne ressemble en rien à la friandise qui dans cette localité porte ce nom. Notre couque de Reims est aussi inconnue à Reims que notre pain à la Grecque en Grèce. Elle serait d'origine dinantaise et l'esprit populaire prétend que c'est un boulanger de cette ville, nommé Rijns qui en serait l'inventeur. Avec le temps de Rijns on aurait fait Reims.

Ainsi encore : les habitants du quartier de la rue Haute, à Bruxelles, appellent la rue de l'Abriçotier : Bloempanchgang (Bloedpensgang) et « d'aucuns assurent que l'inventeur du Bloedpens (boudin sphérique fait de sang de porc et entrelardé) y aurait habité et que la dénomination tirerait son origine de cette circonstance ». Ainsi s'exprime une note accompagnant la traduction française de l'ouvrage *Brusselsche Typen* par Cyprian Verhavert.

Que valent ces explications ? N'eussent-elles aucune valeur historique qu'elles n'en seraient que plus intéressantes pour le Folkloriste qui y voit, uniquement, en plein fonctionnement, les activités mentales de la population. La réalité, le public n'en a cure. Le besoin d'une explication, quelle qu'en soit la valeur réelle, le fait recourir à l'imagination quand il perd le souvenir de l'origine exacte.

L'hagiographie nous apprend que Sainte Adèle est généralement invoquée contre les maux d'yeux (1). A Mons, dans une même chapelle, se trouvaient jadis deux



*J. Martin à Namur*

Sainte Adèle, honorée à Orp-le-Grand contre les maux d'yeux. Image de 1791, imprimée à Namur chez Martin.

(1) CORNETTE. — Deux images de Sainte Adèle. Folklore Brabançon, t. VII, p. 257.



statues, celle de Sainte Adèle et celle de Ste-Cicercule. En 1864, les deux saintes étaient invoquées à Mons contre les maux d'yeux. La puissance de l'une, par voisinage, et par glissement, avait passé à l'autre (1).



Sainte Cicercule, image du XVII<sup>e</sup> s., rarissime, coloriée à la main.

(Cliché prêté par les Musées d'Art et d'Histoire).

Le culte rendu à Saint Christophe subit en ce moment une évolution analogue. Le P. Cahier, dans son grand ouvrage : *Caractéristiques des Saints* (t. II, p. 446) nous dit que au XV<sup>e</sup> siècle « VOIR Saint Christophe était une garantie contre tout accident fâcheux PENDANT UNE JOURNÉE, contre le danger de mort subite ou de rage ». C'était la raison pour laquelle on lui aurait en ces temps érigé de

(1) LUCIEN CRICK. — Une image de Sainte Cicercule. Dans Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

grandes statues aux carrefours ou sur des hauteurs. Il fallait que tout le monde les vit. Le culte s'est perdu ensuite. La raison encore pour laquelle jadis les statues du Saint se trouvaient souvent hors des Eglises.



Saint Christophe dans l'Eglise de Celles-les-Tournai.

Notons qu'à Godvertegem, en Flandre Occidentale, Saint Christophe figure, ainsi que nous le dit Em. van Heurck (*Les Drapelets de Pélerinage*, p. 149) parmi les saints patrons contre la peste. A Racourt, c'est contre les maux de tête et les maladies nerveuses qu'on l'implore.





Autos dans les rues de Celles, un jour de pèlerinage.



Saint Christophe  
de Hannut, XIII<sup>e</sup> s.  
Hauteur : 3.95 m., sculpté  
dans un tronc d'arbre.

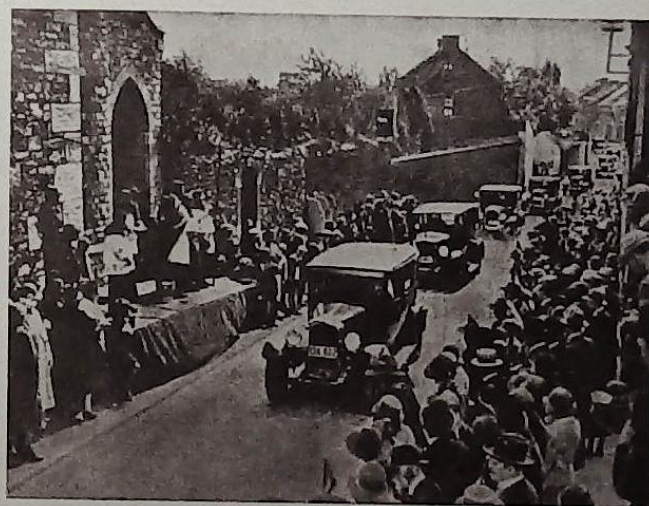
Aujourd'hui, nous assistons à une reprise de l'invocation de ce saint, mais, dans une intention un peu différente : contre les accidents d'automobile, sans qu'il soit encore fixé une durée à l'efficacité d'une invocation. On fait appel à son assistance à divers sanctuaires, à Hannut notamment, à Celles-lez-Tournai, à Oostham en Campine, à Flobecq, à Montignies-St-Christophe ; la résurrection de la ferveur à Saint Christophe n'est pas particulière à la Belgique, mais un glissement s'est produit partout dans l'attribution réelle du saint (1).

M. Emile van Heurck nous a, en deux études excellentes, décrit l'usage de l'imposition des couronnes en fer forgé (2).

Les gens souffrant de maux de tête, migraines, céphalalgie, etc., vont en différents sanctuaires du pays invoquer l'un ou l'autre saint. Ils y prient après s'être posé sur

(1) v. sur le culte de St. Christophe en Belgique : *Le Grand Patron de la Route : St. Christophe, sa légende, son histoire, son actualité*, par G. Lambert, curé de Ways (Brabant), 92 p. illustrées.

(2) EM. VAN HEURCK. — *La thérapeutique des couronnes en fer forgé*, 1<sup>er</sup> Congrès de l'Histoire de guérir, Anvers, 1920 ; *L'imposition des couronnes en fer forgé et la guérison des maladies de la tête*, *Pro Medico*, 6<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4, 1929, p. 108.



La bénédiction des autos à Hannut un jour de pèlerinage à Saint Christophe.



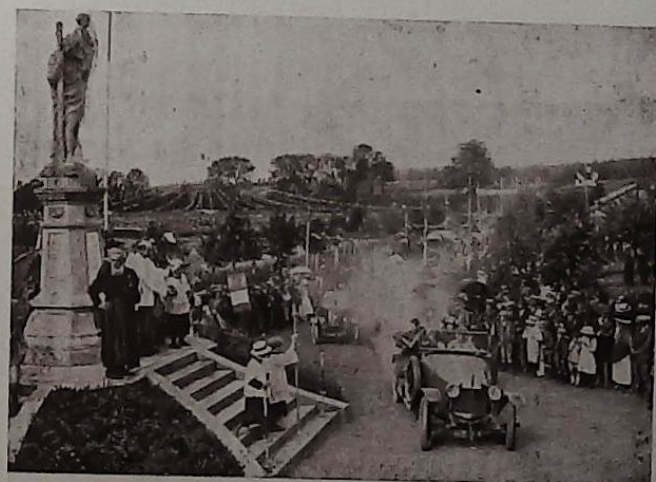
Statue de Saint Christophe dans la Collégiale de Huy, « la plus belle statue du saint qui existe dans le pays », disait Constantin Meunier.





Statue de Saint Christophe à Racour, du XIII<sup>e</sup> s., restaurée en 1890. Hauteur 2,95 m. On voit sur le socle qui la supporte, des couronnes en fer forgé, indice que le saint est invoqué également contre les maux de tête.

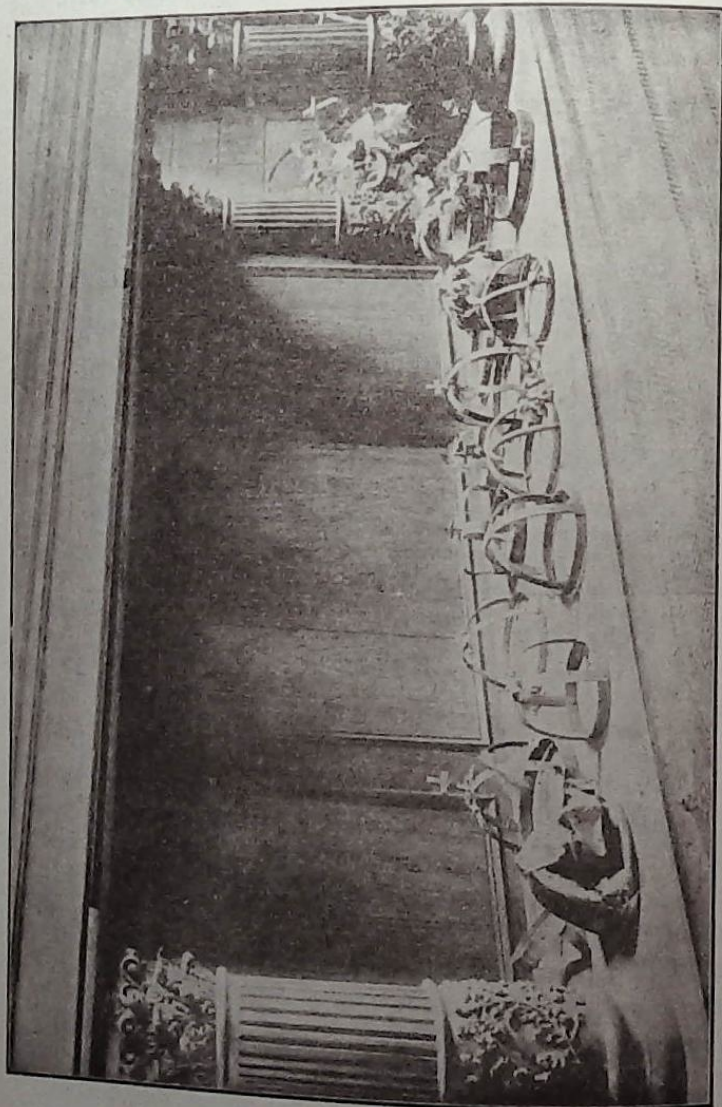
la tête une couronne en fer forgé. A Arlon et jadis à Kessel, près de Lierre, la Sainte Croix ; à Court-Saint-Etienne, saint Étienne ; à Hoves (Enghien) Saint Maurice ; à Oneux, Saint Georges ; à Racour, Saint Christophe ; à Samart (Philippeville) Saint Médard ; à Grimde (Tirlemont) Saint Maur, sont invoqués dans les mêmes intentions.



En France, à Saint Christophe le Jajolet, un jour de pèlerinage.

Passant par glissement, de la souffrance somatique, de la maladie corporelle, à un défaut du caractère, à des manifestations d'ordre psychologique dont le siège de l'activité est localisé dans la tête, dans le cerveau, les fidèles vont à Grimde implorer aussi le saint *contre l'entêtement*. Ne rions pas, car des glissements par analogies de ce genre donnent lieu, bien souvent, même dans les milieux scientifiques, à des explications de phénomènes encore mal connus. Même nos conceptions qui paraissent les plus logiques, les plus rationnelles, et par conséquent les plus acceptées, les mieux accréditées, seront démontrées demain ne reposer que sur des analogies de ce genre. Nous ne nous en apercevons pas parce que les faits appelés à les déceler ne sont pas encore mis en évidence.





L'autel de Saint Maur, à Grimde-lez-Tirlemont, dans la chapelle N. D. des Pierres...  
Couronnes en fer forgé.

Dans son étude si fouillée sur les pèlerinages d'Hakendover (1), Frans Hendrickx se trouve en présence de toute une série d'explications du pèlerinage appelé la Treizaine (Het Dertienmaal) qui consiste à faire treize fois la nuit du 17 janvier le trajet entre l'Église d'Hakendover et la Chapelle de



Avers et revers de la médaille qui est aujourd'hui donnée aux mêmes pèlerins.

N. D. des Pierres à Grimde. Le peuple dit que l'on fait ce trajet en l'honneur du treizième ouvrier qui travailla à l'Église et qui selon la légende était le Christ lui-même. On dit qu'on le fait en l'honneur des douze travailleurs et du treizième, le Christ. On dit le faire en l'honneur des douze apôtres. On dit encore le faire parce que c'est le treizième jour après l'Épiphanie que le terrain sur lequel devait être construite l'Église fut miraculeusement désigné aux trois vierges de la légende. Quelle est la véritable origine ? Peut-être aucune de celles qui sont données actuellement. Il n'y en a qu'une cependant qui puisse être bonne, une seule qui soit historique. Rechercher celle là est l'œuvre des historiens. Mais aux yeux des folkloristes toutes ont leur valeur psycho-sociologique ; toutes sont le

(1) v. *Folklore Brabançon*, 6<sup>e</sup> année, p. 263.



résultat de glissements explicatifs successifs ; toutes ont leur valeur actuelle comme éléments fonctionnels, tandis



Diplôme anciennement donné à Hakendover aux pèlerins qui avaient fait treize années de suite le pèlerinage de nuit.

que la véritable explication aurait peut être perdu toute puissance d'action. Peut être le pèlerinage n'aurait-il plus lieu si le motif de le faire ne s'était transformé.

Nous pourrions encore citer comme exemple d'adaptation celui que nous voyons se produire avec les drapelets de pèlerinage. Jadis la plupart de ces sanctuaires avait le leur, à peu près toujours triangulaire. Ces drapelets en papier portaient de belles illustrations. Ces drapelets ont disparu. D'une part, l'Église en cessant de les distribuer elle même leur a enlevé leur caractère religieux et en a arrêté l'usage. D'autre part, l'industrialisation s'est emparée de l'affaire et on vend à la plupart de ces pèlerinages des drapelets rectangulaires, tricolores, aux couleurs nationales, tous semblables. Seule diffère suivant les lieux l'image du Saint invoqué grossièrement imprimée sur la partie jaune du drapeau. Les folkloristes le regrettent et nous avec eux, mais tandis que la plupart d'entre eux disent que ces drapelets actuels ne sont plus folkloriques, nous pensons qu'ils le restent parce que l'usage reste, parce que c'est l'usage qui est folklorique et non seulement le matériel représentatif. Grâce à cette transformation, malheureuse sans doute, l'usage se perpétue.

L'origine du mot ANTWERPEN, pour passer dans un autre domaine de l'activité mentale, est intéressante à rappeler ici. La linguistique nous apprend que par glissements successifs les mots se transforment, des lettres et des syllabes se substituant à d'autres, ou subissant des interversions si régulières qu'elles expriment presque des lois. ANTWERPEN vient de *aan t'werf*, l'endroit où les barques viennent à quai. Tandis que le nom du lieu-dit se transformait par glissements successifs, l'explication originale de son côté se perdait et l'imagination populaire substituait par glissement une autre explication, l'explication légendaire que l'on connaît, celle du géant Brabo et de la main jetée : HAND WERPEN. L'explication légendaire reste celle qui est acceptée aujourd'hui par le peuple, et un monument a été érigé sur une place d'Anvers, symbolisant et cristallisant la légende dans l'esprit populaire. L'héraldique a enregistré la légende, l'armoire de la ville portant aux deux angles supérieurs de l'écu, deux mains coupées.

Il était jadis d'usage dans les églises de lâcher un pigeon blanc le jour de la Pentecôte. Cet usage était en-



core pratiqué dans certains villages il n'y a pas longtemps. Un jour, à Tirlemont, à l'Eglise N. D. au Lac, le sacristain qui avait négligé de chercher à temps un pigeon blanc lui avait substitué un canard. Celui-ci voltigea dans l'église

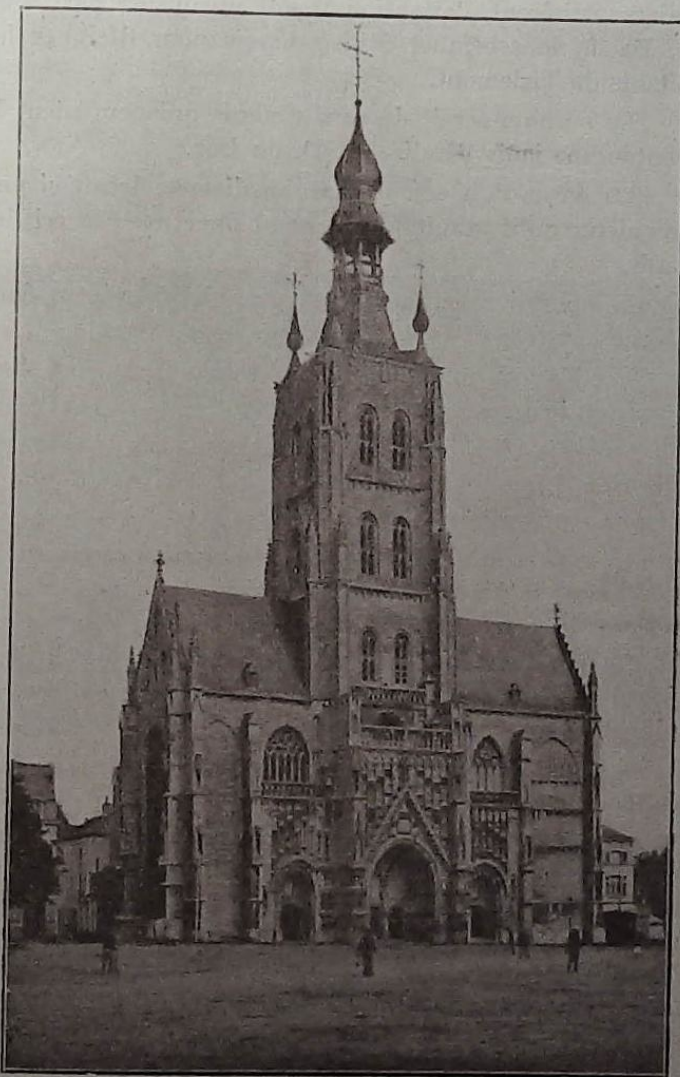


Statue du Brabo sur la Grand'Place d'Anvers.

en poussant son cri harmonieux. A dater de ce jour, la fantaisie populaire attribua aux Tirlemontois le sobriquet de Kwekkers (1) (canards). Le sobriquet est resté, mais

(1) DE RIDDER FR. — *Les Kwekkers*, v. *Folklore Brabançon*, t I, p. 197.

son origine se perd. Il y a quelques années, nous avons fait sur place, par curiosité, une enquête et plusieurs explications différentes nous ont été fournies. Les voici : Les



Eglise N. D. au Lac à Tirlemont, jadis entourée d'un lac et où se serait passée la scène qui valut aux Tirlemontois leur sobriquet.

canards que les Tirlemontois se préparaient à rotir, auraient attiré, par leurs cris, l'attention des Louvanistes que les Tirlemontois cherchaient à surprendre.



Une société de la ville prit un jour part à un cortège carnavalesque à Louvain. Sur le char de la société se trouvaient différents farceurs et une troupe de canards. Ces derniers attirèrent l'attention des Louvanistes par leurs cris. De là, le sobriquet utilisé depuis pour désigner les habitants de Tirlemont.

Le surnom serait dû aux canards qui peuplaient le lac entourant jadis l'Église N. D. au Lac.

Le terme doit son origine au dialecte local, si peu harmonieux qu'il aurait une ressemblance avec le cri des canards.

Le sobriquet serait dû aux canards qui vivent dans la Gethe, aux environs de la Raffinerie de sucre.

Voilà toute une série d'explications actuelles d'un fait qui originairement n'en eut qu'une.

On voit bien le besoin de donner, malgré tout une explication, l'imagination se substituant à la réalité quand le souvenir historique se perd.

Le combat du Lumeçon, qui se déroule chaque année sur la place de Mons, devant une foule en liesse est un simulacre du combat de Saint Georges et du dragon, tel qu'il se déroulait jadis dans la plupart de nos villes. Aujourd'hui, dans l'esprit de la population montoise, la signification du combat a changé.

« Dans les ommegangs et processions des anciens Pays-Bas, on représentait, d'ordinaire, le combat de Saint Georges et du Dragon. C'était le cas notamment à Mons, lors de la procession de la ducace, qui parcourait chaque année les rues de la ville, le dimanche de la Trinité. Partout la coutume tomba en désuétude vers le XVIII<sup>e</sup> siècle. A Mons, elle est restée très en faveur, à cause d'une circonstance fortuite. Le sens exact, du « jeu de Saint Georges » s'est perdu, et l'on s'est imaginé que le « lumeçon » du dimanche de la Trinité, représentait le combat du chevalier hennuyer Gilles de Chin, lequel, d'après une légende populaire, avait tué un dragon à Wasmes, près de Mons. On possède des documents précis qui permettent de suivre les diverses phases de ce « transfert épique ». Le dragon

qu'aurait occis Gilles de Chin est connu à Mons, sous le nom de « Doudou » (1).

Quant un fait folklorique perd sa signification dans l'esprit des hommes, il disparaît. Il n'y a pas survivance. Tel fut le sort réservé dans le pays au « Jeu de Saint Georges ». A moins, ce qui fut le cas à Mons, qu'un glissement interprétatif se produisît, assurant la perpétuité du fait. Il n'y est pas une survivance, il répond à une activité mentale nouvelle. Il continue à vivre. C'est strictement ce qui se produit pour tous les phénomènes sociologiques.



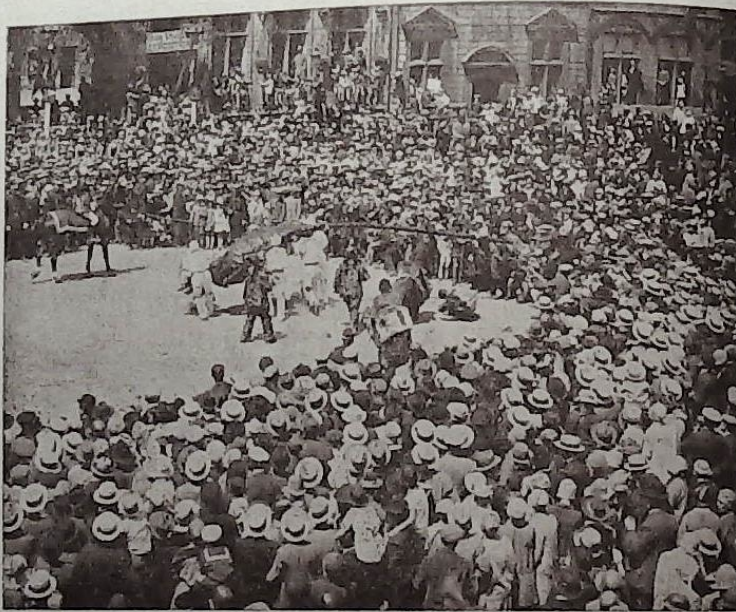
Personnel et matériel du combat du Lumeçon à Mons.

Voici encore un exemple de glissement, le dernier, le plus significatif peut-être.

Dans les environs de Nivelles, quand une ruche essaime, le propriétaire prend un bâton et un chaudron et poursuit l'essaim qui s'envole en tapant sur cet instrument de percussion. Interrogé, le propriétaire vous répondra : cela les fait revenir. Nous ne pensons pas que l'on aie dû souvent voir revenir des abeilles en utilisant ce procédé, et cependant, l'usage se perpétue. Cela rappelle les primitifs qui consultent les présages et conforment leurs atti-

(1) FÉLIX ROUSSEAU. — *Le Doudou de Mons*, rapport au 2<sup>e</sup> congrès International des Arts populaires, Anvers-Liège, 1930.





Le combat sur le Grand Place de Mons.



Un combat similaire à Erfurt, en Allemagne.

vités à ce que ceux ci leur ont indiqué. Les événements ont beau leur donner des démentis, ils continuent imperturbablement.

Dans le Limbourg, les propriétaires de ruches font exactement la même chose, ils font du bruit pour imiter le tonnerre et jettent de la terre en l'air pour imiter la pluie ; mais si vous les interrogez, ils vous répondront : le bruit du tonnerre et de la pluie empêche l'essaim de se disperser (1). Est-ce vrai ? Ne l'est-ce pas ? Nous l'ignorons. Il peut y avoir là une observation scientifique à faire. Si certaines conditions atmosphériques ont pour conséquence de grouper certains insectes ailés au point qu'ils forment parfois de vrais nuages, il n'y a rien d'impossible à ce que le bruit ait un résultat semblable sur les hyménoptères.

Mais au point de vue de notre exposé, ce que nous avons à retenir, c'est que deux explications différentes sont données du même geste.

En voici une troisième. Dans le Luxembourg, le propriétaire de la ruche accomplira rituellement le même acte : il frappera sur une bêche ; mais, questionné, il répondra : j'affirme ainsi mon droit de propriété sur l'essaim qui s'envole. Il y a donc ici une question de droit qui se pose. Dans l'esprit du propriétaire, en accomplissant cet acte, il affirme un droit de propriété. Si un voisin s'empare de l'essaim, il commet un vol. Dans l'esprit du voisin, si le propriétaire de la ruche néglige de faire du bruit, il renonce à son droit de propriété. Il y a donc matière à procès. Dans l'esprit de tous les gens de la contrée, cette conception a une valeur juridique. Or, vous le pensez bien, il n'est dit nulle part dans le Code que pour affirmer son droit de propriété sur quelque chose, il faut faire du bruit sur un chaudron. Et voilà un problème embarrassant pour le juge.

Voire ! Ouvrons le Code rural du 7 octobre 1886. A l'article 14 nous lisons : « Le propriétaire d'un essaim d'abeilles a le droit de s'en ressaisir, tant qu'il n'a pas cessé de le suivre ou de le réclamer. Autrement, l'essaim

(1) Renseignements communiqués par M<sup>me</sup> de Lamine, Hasselt.



appartient à celui qui en est le premier occupant, et, à défaut du premier occupant, à celui qui a la propriété ou la jouissance du terrain sur lequel il s'est fixé ». Le Luxembourgeois a donc la notion juridique de son droit. Il suit l'essaim pour affirmer son droit de propriété. Mais pourquoi en faisant du bruit sur un chaudron ? Pourquoi fait-on le même bruit en Limbourg et en Brabant, sans donner au geste ce caractère juridique ? Une explication particulière de la poursuite est vraisemblablement venue recouvrir l'explication juridique, par glissement interprétatif. Et voilà le folkloriste et le juriste se rencontrant pour l'étude d'un même fait, chacun se plaçant à son point de vue particulier ; chacun, s'il a une préoccupation sociologique, cherchant à donner du fait une explication fonctionnelle. Incontestablement, cette explication devra être la même pour tous deux, car il ne peut y avoir qu'une seule explication qui soit la bonne. Le folklore et le droit se touchent ici. Si l'un a un aspect sociologique, comment l'autre ne l'aurait-il pas ? Si on accorde une valeur, une importance, une utilité scientifique à l'un, comment la contester à l'autre ? Sans doute, l'un a une importance pratique immédiate puis qu'il s'agit de dire le droit, mais l'autre a une importance scientifique aussi grande que le premier. Nous pensons même que le folkloriste sera mieux à même de trouver l'explication désirée parce qu'il est plus habitué à manier ce genre d'activité populaire.

Mais, poursuivant l'analyse de notre exemple, nous allons apprendre que cette article du Code rural est repris du Droit Romain et que, à cette époque, lointaine de près de 2.000 ans, les Romains apprirent à nos ancêtres à poursuivre l'essaim en faisant du bruit, afin d'affirmer leur droit de propriété.

« A l'époque romaine, le propriétaire d'une ruche affirmait son droit de propriété sur un essaim quittant la ruche, en le poursuivant et en frappant sur des instruments sonores. Le Droit romain consacrait cet usage. La coutume, vraisemblablement implantée dans nos contrées à la conquête des Gaules, y survit encore aujourd'hui. On pousse des cris et on frappe sur des instruments, tels des

ustensiles de cuisine. (Commentaires de l'article 14 du Code Rural par Clément et Lépinois, §§ 137 et 138, pp. 79 et 80). Au Moyen Age, semble-t-il, la notion du droit de propriété s'était déjà perdue, si l'on en croit Baluze (*Capitalains*, t. II, p. 663) qui dit : « *il y avait une formule démoniaque pour rappeler les abeilles infidèles* ».

Depuis vingt siècles nos populations sont fidèles à cet usage, mais les explications qu'elles en donnent se sont modifiées. Si, peut-être, le Brabançon et le Limbourgeois savent qu'il faut suivre un essaim pour en rester propriétaire, ils donnent, du bruit qu'ils font, une explication à côté, dépourvue de toute signification juridique. Le Luxembourgeois, lui, confond l'exercice de son droit avec le battage du chaudron (1).

Nous pourrions multiplier à l'infini les exemples de glissements de ce genre. Tout le folklore peut nous en fournir de semblables.

\* \* \*

Arrêtons-nous. « Les faits que je vous cite importent peu ; je pourrais en ajouter beaucoup d'autres ; seule importe l'interprétation qui découle de ces faits » (Alfred Giard).

Les glissements interprétatifs ont une importance très grande dans l'étude des faits folkloriques, la recherche des origines, la comparaison des observations, l'analyse psycho-sociologique. La même importance qu'ils ont dans toutes les sciences sociales particulières. Le folklore présente donc un aspect sociologique au même titre que tous les autres faits que l'on s'accorde à considérer comme sociaux.

Toute la vie sociale est régentée par des systèmes d'idées, rationnelles ou non. Mais quand un système étan-

(1) Nous aurons l'occasion dans une étude ultérieure de reprendre cet exemple et de le comparer avec les usages similaires de la plupart des pays d'Europe.



comme une structure sociale, il apparaît comme rationnel, comme logique. Il est dans la logique du moment. Quand cette structure, obéissant aux nécessités de la vie, sans cesse en mouvement, se modifie, on maintient souvent le cadre, mais on modifie l'interprétation qu'on donne de l'acte imposé, un glissement se produit ; les gens perdent la notion de l'explication précédente ; elle devient irrationnelle à leurs yeux, illogique, ridicule parfois. Mais les individus sont convaincus de l'exactitude, de la rigueur logique de la nouvelle explication et de l'usage nouveau auquel elle donne naissance. Ils sont même portés à leur donner une lointaine ancienneté, à les fortifier par la croyance à une origine historique séculaire. Inspirés par les conceptions qui meublent temporairement les esprits, incorporés à un conformisme social ainsi modifié, conception et usage correspondant apparaissent comme intangibles.

Dans les sciences sociales particulières, l'étude du glissement interprétatif prend de l'importance pour ceux qui se préoccupent de trouver le phénomène social initial, de dégager la causalité des phénomènes, d'exprimer les activités fonctionnelles de la vie sociale ; bref, chez ceux qui font de la sociologie pure. Le domaine folklorique présente donc une similitude nettement apparente avec les autres sciences sociales particulières, et ne peut manquer d'apporter son contingent d'observations précieuses dans l'élaboration de la sociologie pure.

Que notre étude soit considérée comme une contribution nouvelle à l'appui de ce point de vue.

\* \* \*

On nous dit : au lieu de faire du folklore, vous discutez du folklore. C'est vrai. Qu'est-ce que faire du Folklore ? Rechercher des faits, comme un entomologiste recherche des papillons ? Les observer, les classer, les décrire, rechercher leur origine ? Oui c'est tout cela. Mais c'est plus encore. Il faut les situer dans la vie mentale et dans la vie sociale et par conséquent les examiner en fonc-

tion des conceptions de la psychologie et de la sociologie et par les méthodes de ces sciences. C'est avec les faits observés par ces sciences que nous devons les comparer. Nous devons chercher les éléments semblables. Dès lors, la présentation de travaux sous l'angle de cette conception, diffère de la présentation habituelle des travaux folkloriques. C'est toujours faire du folklore ; mais c'est le faire autrement. L'avenir seul décidera quelle est des deux la meilleure façon de procéder. En attendant, que chacun cultive son jardin à sa façon en examinant avec bienveillance et attention les procédés du voisin. Ce que les folkloristes appellent, la plupart du temps, faire du folklore, c'est aligner des faits. Nous les commentons. Nous cherchons à les interpréter d'un point de vue sociologique. Si nous constatons que l'on a jusqu'à présent étudié les faits sans les examiner sous cet aspect psycho-sociologique, il faut bien que nous essayons de faire comprendre cet aspect aux folkloristes. Il faut bien que nous les engageons à les observer également à l'avenir sous cet angle. Si ce point de vue a quelque chose de fondé, il convient que nous modifions à l'avenir l'orientation de nos observations et que nous les complétions. Aux méthodes que nous avons employées, il faut bien que nous en ajoutions d'autres. La méthode descriptive nous a apporté un matériel considérable d'observations. La méthode historique nous a apporté des documents d'une valeur inestimable sur l'origine des faits, mais pas sur la cause. La méthode comparative nous a donné des indications précieuses sur la communauté d'origine de nombreux faits, bien qu'on ait été à ce sujet, souvent très téméraire. Mais tous les essais de généralisation s'appuyant sur les constatations apportées par l'emploi de l'une ou l'autre de ces méthodes ou par plusieurs à la fois, ont échoué lamentablement. C'était inévitable parce que les faits n'avaient pas été épuisés de tout leur contenu. L'introduction du point de vue psycho-sociologique les épuiserait-elle ? Comment oserions nous le dire puisque le travail n'a pas encore été fait, et que précisément nous discutons du Folklore, pour engager les folkloristes à voir ce que ce point de vue, ajouté aux autres, donnerait.



Ce que pensent les quelques folkloristes convaincus de la productivité de ce point de vue, et qui s'efforcent de le préciser, c'est qu'il permet d'entrevoir la possibilité de trouver aux faits, si différents qu'ils paraissent, une explication identique, de remonter à une causalité commune ; causalité commune, non seulement aux faits folkloriques, mais à tous les phénomènes sociaux quels qu'ils soient.

Le mérite du Folklore sera peut-être, — qui sait si un jour on ne le reconnaîtra pas — d'avoir ouvert à la sociologie pure et à toutes les sciences sociales particulières, la voie aux grandes synthèses, aux grandes généralisations, objectif suprême de toute science tout de même.

Dans toutes les sciences sociales particulières, quand on cherche la route des explications causales, on s'engage sur un terrain où le folkloriste a engrangé des faits. Mais le folkloriste a exploré le terrain en regardant presque uniquement vers le passé, avec une préoccupation historique. Nous lui disons, de grâce, tournez vous et regardez aussi le présent, la réalité vivante qui s'étale sous vos yeux ; n'étudiez pas seulement les faits en fonction du passé ; étudiez-les aussi directement dans ce qu'ils ont d'actuel, et si vous les étudiez dans l'actualité, ne vous contentez pas de les décrire, cherchez aussi à voir les activités mentales auxquelles ils correspondent, comparez les faits, non plus seulement avec ce que le passé nous en a dit, non plus seulement dans l'aspect extérieur qu'ils revêtent, mais dans les fonctionnements mentaux actuels qui les provoquent et les expliquent, fonctionnements communs à tous les hommes. Alors vous comprendrez peut-être comment les conditions des milieux physiques peuvent avoir donné naissance à des activités semblables chez des populations qui n'ont eu entre elles aucun contact. Vous comprendrez comment, réagissant à des influences externes similaires, des hommes ont accompli des actes similaires, adopté des usages analogues, sans que des relations aient été nécessairement nouées entre eux. Vous comprendrez comment à des états semblables de connaissances ont répondu des conceptions d'une logique comparable, et par conséquent des activités sociales comparables. Vous comprendrez enfin que c'est dans l'homme réagissant, par ses activités mentales, aux

influences de son milieu physique, subissant l'influence de son éducation et des traditions de son milieu social, qu'il faut chercher l'explication des phénomènes et trouver leur cause commune. Vouloir chercher la commune origine dans la pratique d'un culte, d'un mythe identique, par des contacts entre populations, par des migrations, par des infiltrations de l'une à l'autre, des origines raciques identiques, des similitudes de langages, des centres de dispersion remontant à des millénaires, tout cela, si cela nous a toutefois apporté des éléments utiles, et est susceptible de nous en donner encore, ne nous apportera jamais, nous le craignons fort, une explication précise. Jamais d'ailleurs, tous les éléments de la cause se trouvant entre les mains, on ne parviendra à expliquer l'origine de phénomènes remontant à des époques reculées. Documents historiques ou préhistoriques feront toujours défaut, et quand bien même nous les aurions, nous ne saurions jamais nous remettre dans l'état mental de nos ancêtres, nous emboîter dans leurs systèmes logiques. Il nous est déjà si difficile de comprendre la mentalité de groupements actuels, voisins du nôtre !

Servons-nous de l'histoire, de la préhistoire, dans ce qu'elles peuvent nous apporter ; mais les explications causales sont dans l'homme vivant, actuel, primitif ou civilisé, fruste ou cultivé, quelle que soit la couleur de sa peau, la langue qu'il parle, la religion qu'il pratique ; elles sont, ces explications, dans les activités fonctionnelles possibles de son cerveau, excitées par les sensations de son milieu physique ou social. Les activités folkloriques sont parmi ces activités fonctionnelles. Cherchons à préciser ce point de vue et à l'exploiter. Familiarisés avec d'autres conceptions du Folklore et avec d'autres procédés de travail, ne rejetons pas celui-ci à priori. Faisons l'effort pour comprendre. C'est ce que la sagesse commande, ce que le véritable esprit d'objectivité scientifique impose.

Dans toutes les sciences viennent des heures où, sous peine de rester bloqué dans une impasse, toutes les activités y étant devenues improductives et impuissantes, réduites à peu près à des répétitions, il est nécessaire de



renouveler radicalement les conceptions, les procédés d'investigation et l'orientation générale du travail.

L'heure de semblable rajeunissement n'est-il pas venu pour le Folklore ? Nous en sommes persuadés (1).

ALBERT MARINUS.



(1) Les idées exposées dans cet article ont fait l'objet d'une courte communication au Congrès Archéologique de Mons en 1928. L'étude a été publiée par la *Revue Anthropologique* de Paris en 1931. Nous n'y avons apporté ici que quelques ajoutes et corrections



Vue générale de Mont-St-Guibert, montrant l'Eglise construite sur un tertre.

### Notes sur Mont-Saint-Guibert.

*Nous réunissons ci-dessous diverses notes concernant Mont-Saint-Guibert. Dues à différents auteurs, elles se répètent parfois, mais pour se compléter (1).*

#### I. — L'église et le château des Ducs de Brabant à Mont-Saint-Guibert.

Mont-Saint-Guibert est certes l'une des plus anciennes communes du Brabant wallon.

De temps immémorial, il y existait une église bâtie en bois, dédiée à saint Jean et, la localité portait le nom de Mont-Saint-Jean. Cette église fut détruite vers 1060 et elle tomba en telle désuétude que, vers 1130, il n'en restait plus que quelques vestiges. Plus tard, les religieux de l'abbaye de Gembloux, de qui la localité dépendait, firent bâtir une nouvelle église qu'ils dédièrent à saint Guibert. Cette église aurait été bâtie sur le versant de la colline, beaucoup plus au Nord de l'endroit où est bâtie l'église

(1) Sur Mont-Saint-Guibert, consultez : TARLIER et WALTERS. *Hist. des Communes Belges*, Canton de Perwez, p. 71 et LEON NAMÈCHE : *La Ville et le comté de Gembloux*, p. 351, 1922. (N. D. L. R.).



actuelle. Il n'existe malheureusement plus à cet endroit que le vaste entonnoir d'une ancienne carrière de sable abandonnée. A cette église succéda l'église actuelle. C'est de celle-ci que je veux vous entretenir quelque peu.

Nombreux sont les indigènes et les touristes qui sont restés perplexes devant l'ensemble que forment l'église et ses assises. Rien n'est plus bizarre, en effet, que ce bloc de constructions superposées. Figurez-vous une église



Vestiges de tourelle sur le tertre supportant l'Eglise de Mont-St-Guibert.

bâtie sur un petit plateau et entourée d'un vieux cimetière. Elle surplombe les environs à l'Est, à l'Ouest et au Sud. Dans ces trois directions le cimetière se trouve élevé à environ 8 ou 9 mètres au dessus du niveau de la terre. Les murs sont faits en pierres massives dont l'effritement décèle un âge très avancé dépassant de plusieurs siècles celui de l'église ; la manière de construire et le style en général, rappellent de façon frappante le Moyen Age et la Féodalité.



entre les ducs et comtes, jaloux de la puissance de leurs voisins et envieux de leur ravir une partie de leurs territoires. Pour se défendre et fortifier leurs frontières les ducs de Brabant firent construire, de distance en distance, des forteresses puissantes.

Celles-ci servaient de défense et de refuge pour les habitants de la région. Telle est l'origine du château-fort de Mont-St-Guibert, sur les ruines duquel est bâtie l'église. La tradition affirme même que ce château reçut souvent la visite des ducs qui y séjournèrent à plusieurs reprises. Plus tard, ce château-fort, devenu inutile, détruit peut-être au cours d'un combat, tomba en ruine. Il fut nivelé à une certaine hauteur, et lors de la construction de l'église on y apporta une couche de terre très peu dense d'ailleurs. Une effondaison d'une partie du mur, à l'Est, survenue en mai 1918, causant de grands dégâts, semble confirmer mes dires. Cette effondaison montra à nu la constitution du sol : une couche de terre de un mètre tout au plus, puis un entassement formidable de pierres, gros blocs au fond et pierres plus petites vers la périphérie. Ces pierres paraissent avoir été taillées par la main de l'homme, et leur disposition dans le sol et le peu de terre, ne correspondent nullement à ce que l'on rencontre, dans la nature, dans les terrains rocheux ou autres.

Telle est l'explication que j'ai trouvée la plus véridique et qui explique ce bloc de constructions peu commun et qui intrigua tant et les étrangers, et les touristes, et les Mont-Saint-Guibertois eux-mêmes.

## II. — « La ferme de la grange à la Dîme » à Mont-Saint-Guibert<sup>3</sup>

Sur le plateau qui domine la colline où est bâtie la localité de Mont-Saint-Guibert, au milieu des luxuriantes moissons et des prairies qui s'étendent à perte de vue, se dresse un groupe massif de vieilles et basses constructions. C'est la ferme de la Grange à la Dîme et ses dépendances.

Rien que ce nom de « Grange à la Dîme » suffit à nous reporter vers les temps lointains de la féodalité.

Cette ferme est, en effet, très ancienne. Son style, ses murs d'enceinte et son histoire, que je ferai plus loin, en sont autant de témoignages.

Un peu d'histoire est ici nécessaire, car cette ferme est étroitement liée, pour son développement, à celui de sa localité, à travers les âges.

Ce fut vers l'an 1100, que les moines de Gembloux acquirent, à Mont-Saint-Guibert, moyennant un revenu de sept marcs, un alleu de Baudouin de Jalce ou de Jauche. Plus tard, dans un diplôme du pape Innocent III en l'an



Entrée principale de la ferme de la Grange à la dîme.

1213, le souverain Pontife confirma à l'abbaye de Gembloux la possession de Mont-St-Guibert avec son église et ses dépendances. Outre la haute et basse justice, l'abbaye possédait le droit de chasse et une cense ou ferme. Cette cense, qui est la ferme de la Grange à la Dîme actuelle, comprenait 48 bonniers de terre et 4 bonniers de prairie et jardin francs de Dîme. Ce fut à cette ferme que dorénavant les paysans de la localité durent porter la dixième partie de leurs récoltes. Cet impôt portant le nom de Dîme, on appela



cette ferme, dans la région : « Grange à la Dîme ». Plus tard, cette appellation de « Grange à la Dîme » se transforma en « Ferme de la Grange à la Dîme ». Ce fut en 1787 qu'elle fut louée, à un particulier, moyennant la somme de 528 florins 15 s. Depuis ce jour, elle a eu plusieurs locataires et propriétaires différents. Le propriétaire actuel est le comte 't Kint de Roodenbeek, qui la loue à M. Lebrun.

Malgré certaines transformations et l'abbatage du vieux puits, la ferme a conservé un cachet d'antiquité. Retirée de la route, elle donne sur une cour intérieure, limitée en partie par des dépendances anciennes ou plus récentes, et en partie par de vieux murs, épais et trapus.

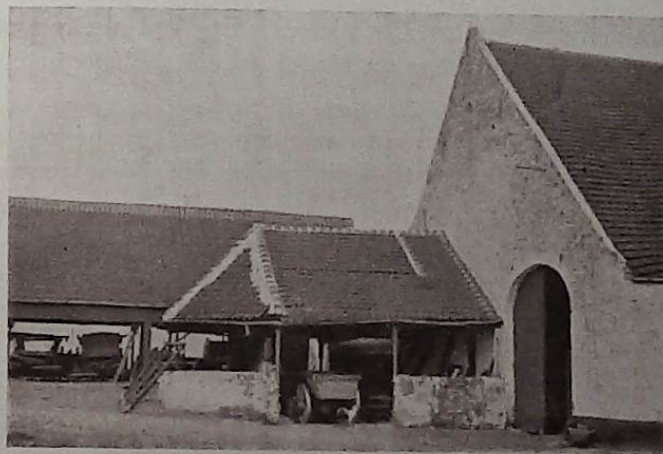


Le corps de logis de la ferme.

Elle communique avec l'extérieur, par une large entrée, à la porte massive, aux murs très épais, comme on en rencontre encore quelquefois dans les vieilles constructions. Elle se trouve encadrée de deux vieux mais robustes tilleuls. Quelques dépendances, par leur caducité, attestent leur grand âge. Certaines caves, dont l'entrée se trouve dans l'épaisseur du mur d'enceinte, à gauche en entrant, près du porche, sont très vieilles et semblent être les restes de souterrains actuellement comblés.

Le corps de logis, bas et sans étage, a conservé, par ses formes trapues et massives, ses allures moyennageuses malgré les transformations qu'il a subies à travers les siècles

de son existence. Deux autres porches, plus petits mais presque analogues à celui d'entrée, mettent la ferme en communication avec la campagne. Leur état de vétusté annonce également une vieillesse avancée.



A gauche en entrant, les remises des chariots.



Etables et Ecuries. Au centre emplacement du fumier.

Certains bâtiments servant actuellement d'écurie, sont plus récents et datent de 1822, comme l'indiquent les ancrés dans la façade.

Il y a un an ou deux, existait encore, près de la porte d'entrée du corps de logis, à droite, un vieux puits, depuis



longtemps inutilisé. Malheureusement, il n'en reste plus que quelques grosses pierres éparses près de son emplacement.

Partout, dans la ferme, de gros blocs de pierre, dressés aux angles des murs, empêchent les lourds chariots de détériorer les arêtes. Ces pierres rappellent quelque peu la pratique fort en usage au Moyen Age et à l'époque contemporaine.

Tout le centre de la vaste cour est occupé par un immense fumier, dont les dimensions et l'emplacement rappellent, une fois de plus, les mœurs des temps passés.

Enfin, une partie de l'aile gauche de l'immense cour, est occupée par un magnifique étang où nagent plusieurs générations de canards.

Telle est à peu près cette ferme bien connue dans le pays et dont j'ai essayé de mon mieux de faire la description et l'historique.

Cette ferme mérite d'être visitée par tous, non seulement par le connaisseur éclairé, mais également par le profane.

#### L'Arbre de la Justice. (1)

L'arbre de la justice ! Qui ne connaît, de Mont-Saint-Guibert à Villers la Ville, de Chastre à Court-Saint-Etienne, ce vénérable multi-centenaire ! Du plus jeune au plus vieux, tous connaissent à leur façon, l'histoire de cet antique tilleul.

Isolé sur un plateau élevé, il croît au beau milieu d'un carrefour en pleine campagne, à l'endroit dénommé le Chenoy, appartenant au territoire de Court-Saint-Etienne.

Son tronc massif, sa forte carrure, sa puissante ramure, s'aperçoivent à plusieurs kilomètres à la ronde. Tout en lui évoque des visions des temps lointains. Son vieux corps, entièrement creusé par les ans et les intempéries, aurait, depuis longtemps déjà jonché le pavé, si une âme

(1) v. *Folklore Brabançon*, 5<sup>e</sup> année, p. 82, un article de M. Minne sur le même sujet. Les armes de Court-Saint-Etienne portent dans un de leurs quartiers l'arbre de la Justice.

charitable n'avait fait cimenter son tronc depuis la base jusqu'aux maîtresses branches. Grâce à cet appui, il résiste encore victorieusement aux attaques des vents. Depuis longtemps déjà, il existe autour de son tronc quelques bancs rustiques dont la caducité annonce le grand âge.



L'arbre de la Justice sur Court-St-Etienne, carrefour de cinq chemins sur un plateau dominant un vaste horizon.

Quant à l'histoire de cet ancêtre, elle se perd dans les brumes du temps. Malgré mes recherches, je n'ai pu obtenir aucune précision sur son âge. Quoiqu'il en soit, les octogénaires et les nonagénaires que j'ai consultés, m'affirment tous avoir connu cet arbre, dans l'état à peu près identique à celui où il se trouve actuellement. Ce fut en 1815, à la bataille de Waterloo, qu'un combat faillit s'engager, sous son ombre, entre un régiment français et un régiment allemand, venu de Wavre.



Quant aux légendes qui circulent dans le pays, elles sont assez nombreuses, et prennent plusieurs versions toutes différentes. D'après les uns, cet arbre aurait été planté bien avant Napoléon pour servir de démarcation entre deux territoires. Mais où la majorité est presque d'accord, c'est sur cette version :

Il y a bien longtemps, à l'époque où les ducs et les barons se battaient encore, on planta un arbre au Chenoy. Cet arbre solitaire, sur le sommet d'un plateau dénu-



Au Chenoy, deux magnifiques arbres, près de l'arbre de la Justice, sur un plateau élevé.

dé, au croisement de plusieurs routes les plus fréquentées de l'époque, ne devait pas être sans attirer les regards des passants. Lorsqu'un criminel ou un grand voleur était arrêté, le public, avec les agents de l'autorité le conduisaient en grande pompe, jusqu'auprès de cet arbre où il était pendu. Il y restait un assez long temps accroché, afin

d'éveiller chez les passants la salutaire pensée de ne pas l'imiter. C'est de là que viendrait son nom d'arbre de la justice.

Certain vieux me disait même y avoir vu tout gamin, de vieux crochets tout rouillés, pendant aux maîtresses branches de cet arbre. Je ne conteste pas la présence de crochets, jadis ; mais qu'ils aient servis à la pendaison, cela je n'oserais pas l'affirmer.

D'autres vieux me racontèrent que, d'après la légende, les deux derniers pendus se seraient détachés seuls de leur corde. Le public effrayé, croyant à un miracle, aurait demandé la suppression de la pendaison à cet arbre.

D'autres enfin, affirment que, lors de la pendaison des deux derniers condamnés, des fantômes, seraient apparus dans les environs immédiats de l'arbre. Les gens effrayés seraient intervenus pour arrêter toute nouvelle pendaison. En tous cas, pendant tout un temps les gens superstitieux n'osèrent s'aventurer seuls le soir aux environs de ce tilleul.

Quoi qu'il en soit, cet arbre est certainement l'ainé de tous ses semblables croissant dans un grand rayon à la ronde. Il est intéressant à voir et donne naissance à de belles promenades et à de beaux points de vue pour ceux qui désirent le visiter.

Il occupe aussi une place sur les cartes militaires comme point stratégique. Les gares de Mont-Saint-Guibert, de Blanmont, de Chastre, de Court-Saint-Étienne, de Faux, de Strichon sont celles qui sont les plus proches de l'endroit où croit ce vénérable vieillard, bien connu des touristes de la région.

JULES DUBOIS (2).

(2) Les notes qu'on vient de lire ont été rédigées par M. Jules Dubois, jeune instituteur duquel nous attendions de sérieuses contributions et qui est malheureusement décédé prématurément.



## Notes de toponymie et d'archéologie.

M. MORTIER, (*Folklore Brabançon*, 12<sup>e</sup> année, p. 253, de février 1933), signale la découverte de poteries belgo-romaines, au *poteau Djadot* sur les hauteurs de Morimont. Il s'y trouvait une tour probablement romaine, près du hameau Ruchaux où on trouve des substructions antiques.

Une tégulæ et des tuyaux de drainage furent trouvés pendant la guerre sur le territoire de Mont-S.-Guibert près de la limite vers Court-S.-Etienne. On y trouve la *fontaine Angon* et la source du *Ri Angon*. Le Sommet du Mont-S.-Guibert appelé jadis Mont-S.-Jean, semble avoir servi au culte. De nos jours on y trouve de vastes sablières d'où provient le sable pour fonderies employé à Charleroi. Ces extractions ont amené la découverte, au sommet du Mont d'une superbe hache polie en silex foncé (notre collection). Elle nous a été donnée en 1912 par feu notre ami Edgard de Marneffe, qui la tenait de l'avocat Ruelle, de Wavre.

\* \* \*

Le nom, *Mont-S.-Guibert*, aurait été donné à la localité en 1123, lors du transfert de la chasse de S. Guibert de l'abbaye de Gembloux. L'église construite à cette époque aurait remplacé une antique chapelle alors en ruines qui s'élevait sur une colline inculte mais de grande importance stratégique. Cette élévation (le Mont) est un promontoire dans une boucle de la rivière du type de l'éperon barré. C'était le siège d'une cour allodiale dans une forteresse antique et dont la chapelle primitive peut avoir été la chapelle castrale. C'était jadis la *Mairie le Duc en le Roman pays de Brabant*, chef mairie établie par les Ducs et dont la juridiction s'étendait de Gembloux à Wavre.

La *tour al Vaux* ou *tour des Sarrasins* (peut être romaine) s'élève au bord de l'Orne. On dit qu'il s'y trouve un souterrain débouchant à Gentinnes (?).

Au croisement des routes, au Chenoy, se trouvait la potence, *arbre de justice*. Une nécropole à incinération peut y être recherchée.

\* \* \*

Ruchaux (hameau de Mont-St.-Guibert) = jadis *Royssart*, semble signifier *Essartage*, de *Rooien* = déboiser.

Au bois de *Morimont*, près du Ry Angon, on a trouvé jadis des substructions romaines, des lampes, des tégulæ (en nombre), des monnaies romaines.

Sur la rive droite du Ry Angon, au sommet de la colline qui forme limite entre Court, Céroux-Mousty et Ottignies, on a trouvé des urnes romaines, des monnaies d'Hadrien et une station néolithique.

Le Comte Goblet d'Alviella a publié en 1897 une carte archéologique des environs de Court-S.-Etienne, renseignant les tumuli, cimetières à incinération, oppidums, stations néolithiques, etc. des environs. Les découvertes pré- et proto-historiques ont été surtout abondantes dans l'angle formé par la Dyle et par l'Orne, au N. de la Quenique et au S. de Franquénies.

Aux confluences de l'Orne et du Glori, fortin romain, de l'Orne et de la Thyle, fortin romain, ce qui confirme nos théories au sujet de la défense antique des gués, confluent et sources.

En 1861, JUSTE et TARTIER firent quelques fouilles sur le plateau qui sépare l'Orne du Ri Angon. C'est probablement une nécropole de La Tène qui livra des urnes et des objets en bronze. En 1901 au bois de Noirhat, DENS fouilla douze tombelles de l'âge du fer, *espacées à intervalles réguliers sur 1400 m.*, le long du chemin de Court à Bousval. Il y récolta des vases, un rasoir en bronze que nous datons de La Tène II.

L. STROOBANT.

Beersse, Mars 1933.

## De Roissart en Ruchaux ?

M. Ad. Mortier voudrait connaître comment Roissart s'est altéré en Ruchaut (1). Quand on voit les maîtres de la toponymie hésiter devant plusieurs interprétations

(1) *Folklore Brabançon*, 12<sup>e</sup> année, n° 70, p. 258.



de lieux dits, on conçoit que les profanes, comme moi, n'osent pas être affirmatifs. C'est donc à mon corps défendant que j'ai fait une petite enquête dans TARLIER et WAUTERS (1). Le *Ruchaut* est un hameau divisé en deux parties par le *ri du Ruchaut* ou *ri Angon*, limitrophe entre Court-Saint-Etienne et Mont-Saint-Guibert. En 1865, chaque partie comptait onze maisons et se trouvait à 2400 m. de l'église, l'une au N. E. de Court-St.-Etienne, l'autre au N.-N.-O. de Mont-St-Guibert. Celle-ci touche aux *Bruyères*, hameau d'Ottignies.

Il existe à Waterloo un hameau de *Roux Sart* (*Roussart*, 1470) ; à la limite méridionale de la forêt, écrit Wauters, existaient jadis des bruyères qui ont fait donner le nom de Roux Sart au hameau qui se trouve aujourd'hui au même endroit ; cette agglomération se trouve à l'est d'un groupe de maisons nommé les Vieux-Amis auquel elle a été réunie (2). Cette explication conviendrait très bien pour le Ruchaut qui se trouve contigu au hameau des Bruyères. Mais alors on aurait dit : *Roussaut*, car, à Waterloo, le nom de Roussart a prévalu jusqu'aujourd'hui. D'autre part un homme un peu roux dit *rousseau* devient en wallon *in roucha* ou *on rossia*.

La plus ancienne graphie est, à Court-St-Etienne, le *Roiesart* ou *Roiersart*, en 1247. Elle donnerait, selon moi, le *sart* de *Roger* ou *Roger*, prénom assez répandu au XIII<sup>e</sup> siècle, comme d'autres : *Rixen* (*sart*), *Tangi* (*sart*), *Roffes* (*sart*), *Libert* (*sart*), etc. qui ont disparu aujourd'hui. Notons encore un *Rohasarth* (3), au XIV<sup>e</sup> siècle où il faut peut-être reconnaître *Sart-lez-Walhain*. *Rohart*, *Rouart* a pu se changer en *Ruart*, d'où le *Ruant*, à Ottignies, le *Ruart*, ailleurs. Dans *dom Berlière* (4), on voit que certains toponymistes font venir *Ruaux*, non d'un nom propre, mais de *ru* ou de *rode*, lieu défriché.

(1) T. et W. *Géog. et hist. des comm. belges*.

(2) T. et W. *Canton de Nivelles, Waterloo*, pp. 81-82.

(3) Ibid. *Canton de Perwez, additions et corrections* (p. 34, col. 1).

(4) *Histoire de Gosselies*, t. I, p. 288.

Quoi qu'il en soit, nous avons en 1247 *Roiersart*, qui par chute de l'*r* ou assimilation à l'*s* est devenu *roiesart*, puis *roissart*. Celui-ci s'est prononcé en wallon *rwès-sart*, qui, écrit *ruessart* a très bien pu se transformer en le wallon : *ruchaut*.

Comme on trouve à Court (1), le *Petit-Reuchaut* et le *Champ du Grand Reuchaut*, on peut aussi songer à une transformation de *Roger* en *Rou* puis en *Reu*, et enfin en *Ru* (comp. *Roucourt*, Hainaut, de Rogericurtis). Mais cela n'expliquerait pas le changement en *Roysart* (Mont-St-Guibert) en 1616 (2) puis en *Roissart*.

D'aucuns ont vu dans le *ri Angon*, à cause de la ressemblance avec l'arme des Francs, le *hangon*, et de son débouché dans la Dyle à *Franquénies* (Céroux-Mousty), un souvenir des Francs. Il n'en est rien, malgré les nombreuses antiquités trouvées dans la région. Tandis que *Franquénies* tire son nom, non des Francs, mais d'un colon germanique nommé *Franco*, le *ri Angon* tire le sien, au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle probablement d'un nommé *Ange* près de la mesure duquel il prenait vraisemblablement sa source. De *Ange* est venu *Ango*, *Angon*. Comp. *Hues* et *Huon*, *Huge* (*Hugues*), *Hugo* et *Hugon*.

Quant au *Morimont* qui domine le Ruchaut, je l'écrirais volontiers *Morymont* et j'en ferais le mont d'Amaury (*Amolrici Mons*). Il existait déjà en 963, un *Moriermont*, dans le comté de Huy (3).

J'ai exprimé avec prudence, dans les lignes qui précèdent les opinions que je crois les plus vraisemblables. Puissent-elles être aussi les plus vraies.

J. DEWERT.

(1) T. et W. *Canton de Wavre, Court-Saint-Etienne*, p. 123.

(2) Ibid. *C. de Perwez*, p. 71. Il est à remarquer qu'à *Jumet le Goharmunt* du IX<sup>e</sup> siècle est devenu *Goyssart*, w. *Goyssau*.

(3) ROLAND. *Toponymie namuroise*, p. 393.



## Congrès, Réunions, Expositions.

*Hommage à Louis Titz.* — Cet artiste, décédé il y a quelques mois, avait exécuté de nombreux et beaux dessins de tous les monuments du pays ayant un caractère architectural. Après la guerre il avait exécuté une nouvelle et émouvante série de dessins de la Belgique meurtrie. Un groupement des « Amis de Louis Titz » vient de se constituer et, pour perpétuer la mémoire de l'artiste, a décidé d'offrir à l'Etat la collection des dessins de cette seconde série. A cet effet une souscription est ouverte. Chaque souscripteur de vingt francs au moins aura droit à une eau-forte de Titz ou à son portrait gravé par Rassenfosse. Adresse : Musée du Livre, 9, rue Ravenstein, Bruxelles. Compte chèque Postal : Les Amis de Louis Titz, n° 34164.

*Aux Musées d'Anderlecht.* — Depuis le dimanche 4 juin une exposition de Portraits d'Erasmus est ouverte à la Maison d'Erasmus à Anderlecht.

*Exposition d'Art et de Folklore borains.* — Le 7 avril, en présence du Ministre de l'Instruction Publique, a été ouverte à la Galerie de la Toison d'Or à Bruxelles, organisée par le Cercle Borain, une exposition d'Art et de Folklore du Borinage. L'exposition d'Art proprement dit sort du cadre habituel des manifestations que Le Folklore Brabançon signale. Mais il y avait à cette exposition, dans des vitrines, des collections d'objets relevant du Folklore, notamment de ces graciennes fantaisies en verre exécutées pendant leurs loisirs par les verriers de la région : trompettes, cannes, presse-papiers, chevaux et animaux divers, pièces compliquées telles que manèges ou carroussels. Il y avait aussi les flèches travaillées, les oiseaux de plumes, les énormes panaches, tout le matériel des sociétés de tir à l'arc. Il y avait enfin, vestiges d'une petite industrie mourante, les pierres à « cougnoux » en terre de Nimy, ornées et peintes à la façon des vieux imagiers.



## Bibliographie.

HARSIN PAUL. *Comment on écrit l'Histoire.* 154 p. Prix 18 francs, port en plus. Edit. Georges Thone, Liège, 1933.

Ce travail fait partie des publications de la *Bibliothèque scientifique belge*, série de travaux publiés sous la direction d'un Comité formé de professeurs de l'Université de Liège. L'auteur a condensé les quinze leçons de « Notions de critique historique » données à la candidature au doctorat en droit de l'Université de Liège. Ce cours n'est donc pas destiné à de futurs historiens spécialisés et l'auteur se défend d'avoir voulu faire un traité de méthodologie historique. Il importe pour juger un livre de bien s'inspirer du but poursuivi par l'auteur et de se placer sous l'angle même auquel il s'est lui-même placé.

Appelé à donner à des personnes qui ne sont pas destinées à faire des études historiques proprement dites des notions de méthodologie de recherche historique, son travail intéresse plus spécialement ceux de nos lecteurs qui, sans se croire historiens, désirent toutefois, en collaborant à nos travaux, accomplir leur tâche le plus consciencieusement possible. Nous leur recommandons le livre de M. Harsin, sans aucune restriction. Pour l'examen de l'aspect historique des faits folkloriques, nous ne voyons rien de mieux à leur conseiller. Évidemment, on pourrait leur signaler des travaux plus détaillés, Langlois et Seignobos ou Bernheim ; mais il ne faut pas, d'amateurs vouloir faire des spécialistes.

Nous avons apprécié dans cet ouvrage le chapitre où l'auteur explique ce que l'on doit entendre par vérité historique, vérité *sui generis*, « vérité essentiellement relative et contingente ». « Que la vérité historique puisse changer, que celle d'hier ne soit pas nécessairement celle d'aujourd'hui ou de demain, cela ne peut faire l'ombre d'un doute. Elle n'en reste pas moins la vérité historique, parce que, à chacun des moments envisagés, elle a été l'expression de l'enquête critériologique sur une documentation toujours plus riche et toujours mieux éprouvée ». C'est convenir qu'il y a inévitablement dans ce que l'on considère comme la vérité historique actuelle une part d'erreur. Cette part d'erreur sera souvent une part légendaire, fictive. L'étude du fait envisagé dans le domaine du folklore, de la légende, revêt de ce chef une importance scientifique incontestable et il est désirable qu'à l'avenir le domaine folklorique soit davantage pris en considération par l'historien.

Nous ne pouvons présenter ici toutes les idées que nous aurions à exposer concernant le chapitre relatif à la synthèse historique, notamment les paragraphes intitulés : interprétation



des faits et vérité historique, explication des faits et notion de cause. Non pas que sur le terrain historique nous ne soyons pas d'accord avec l'auteur ; mais nous n'oserions pas affirmer que, le domaine folklorique apportant son ensemble de données à la narration historique, les opinions que nous aurions de la synthèse historique resteraient les mêmes que les siennes.

Dans sa conclusion, M. Harsin écrit (p. 131). « Une autre utilité indirecte de l'Histoire est de servir de science auxiliaire aux autres sciences sociales »..... « C'est ici que l'on atteint le principal mérite de l'histoire, à savoir celui d'être un incomparable instrument de culture intellectuelle ».

Nous pensons avoir suffisamment montré dans des travaux antérieurs que les faits folkloriques avaient une utilité sociologique plus grande que leur utilité historique et que l'aspect sociologique qu'ils présentent devait nous les faire ranger bien plutôt dans le champ du sociologue que dans celui de l'historien.

Folklore est sociologie bien plus qu'histoire. L'Histoire, science auxiliaire des sciences sociales, deviendrait donc aussi science auxiliaire du Folklore. Il y a dix ans nul n'aurait osé écrire cela. On était plutôt convaincu, et combien ne restent pas convaincus, que le Folklore est une science auxiliaire de l'histoire. Les données du problème se renversent.

M. Harsin termine son ouvrage par une analyse critique des « mots historiques » montrant comment ils se forment et la part de légende qui ne tarde pas à les déformer : Tout est perdu, for l'honneur ; Il n'y a plus de Pyrénées ; Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ; La mort sans phrase ; La garde meurt et ne se rend près ; Debout les morts.

A. M.

MAURITS DE MEYER. — *Vlaamsche Volkskunde*. Tiré à part de « Vlaanderen door de eeuwen heen ».

Rapide esquisse très bien comprise du folklore flamand.

Selon l'auteur, le folklore n'étudie pas seulement les coutumes populaires qui ne sont qu'un fragment de la vie populaire ; elle a pour but l'étude de toute la culture traditionnelle du peuple. A celle-ci appartiennent la langue populaire, la croyance populaire, la science populaire, l'art populaire, l'industrie populaire, les coutumes populaires et les fêtes populaires.

Il semblerait d'après cela que toute la culture traditionnelle du peuple doit faire l'objet du folklore ; que celui-ci est exclusivement une survivance du passé et qu'en cette matière on n'innove plus, ou, du moins, que ce qui est de création actuelle n'est plus du folklore. Or l'auteur voit très bien la plasticité de tous les éléments folkloriques qui s'adaptent constamment à leur milieu. Et il y a aussi des créations en ce domaine en l'apport d'éléments nouveaux notamment par emprunts à la science et à l'art des gens cultivés.

L'auteur, s'oppose à la conception romantique suivant laquelle une chanson ou un proverbe proviendrait organiquement de la conscience populaire, naîtrait spontanément de la masse et soutient que toute manifestation d'art, écrite ou non écrite est toujours le produit d'un individu. Mais est-ce bien là le problème ? Toute création, toute innovation est bien le produit d'un individu, cela est incontestable ; mais l'individu sans culture, illétré même, n'a-t-il rien créé qui soit passé dans la tradition populaire ? L'auteur le dit lui-même, alors que pourtant il semble se rallier au point de vue du musicologue allemand Tappert qui dit que ni soldats, ni étudiants, ni ouvriers n'ont inventé une mélodie.

Il semble que M. De Meyer n'est pas arrivé à une théorie bien précise.

Malgré cette critique, nous nous plaisons à dire que l'auteur connaît bien la matière ; qu'il cite nombre de faits très caractéristiques et que sous ce rapport son travail est extrêmement utile.

P. M.

LOWET DE WOTRENGE. *Essai sur la Porcelaine dite de Bruxelles*, 332 p. Nombreuses illustrations, 1931. Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.

En annonçant l'année passée le décès de M. Lowet de Wotrenge, nous signalions à nos lecteurs que sur son lit de mort, il avait pu voir mises en pages les dernières lignes d'un travail minutieux qu'il avait fait sur les Porcelaines de Bruxelles. C'est ce travail qui paraît aujourd'hui. Il constitue le 36<sup>e</sup> tome des Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. On y trouve des notices sur les principales fabriques, leurs marques, caractéristiques et pièces de valeur encore connues : Tervueren, Monplaisir, Etterbeek, Louis Cretté, Wauthier, Faber, Windisch-Caillet et Vermeren, la fabrique de la Chaussée de Louvain, les Capellemans de Hal, Alfred Feyen, Ange Louis Legros.

La deuxième partie est consacrée aux modeleurs, sculpteurs et décorateurs et la troisième contient la Bibliographie et les catalogues des pièces connues.

Des tables variées rendent aisé le maniement de l'ouvrage. L'illustration, très belle, étant abondante, sans doute eut-il fallu une table supplémentaire la concernant et faisant le renvoi aux pages.

Rappelons qu'une note parue dans le Folklore Brabançon, 12<sup>e</sup> année, p. 214, semblerait prouver que l'installation de fabriques de porcelaine à Bruxelles est plus ancienne que ne le dit l'auteur.

*Oostvlaamsche Zanten*, 8<sup>e</sup> année, nos 2-3. Mars et Mai 1933.

Cette revue, organe de la Société des Folkloristes de la Flandre Orientale consacre ce double numéro, très abondamment illustré, à une étude des fermes du pays flamand ; la répartition géographique des types y est l'objet d'une analyse très minutieuse. L'auteur de cette étude, M. Cl. Tréfois, s'est d'ailleurs attaché depuis de nombreuses années à l'examen de cette question.



Le cultivateur conditionne étroitement la construction de sa ferme à certaines nécessités de ses travaux. Au cours des temps, ces nécessités varient. Il adapte les influences traditionnelles, qu'il ne raisonne plus, avec les conditions nouvelles.

Rappelons le travail récent de M. Otto Lehmann, que nous avons signalé dans cette revue et que l'auteur ne cite pas : *Das Schleswigsche Cimbrische Bauernhaus und seine Bedeutung für die Volkskunde*. C'est un travail qui a paru dans le recueil de *Mélanges* offert à Anton Schiffrer, à l'occasion de son jubilé.

Des travaux dans le genre de celui de M. Tréfois, de celui de M. Lehmann que nous signalons, de Dauzat en France, Haberlandt, en Autriche mettent en évidence des facteurs déterminants de la vie des populations, dont on ne soupçonnait ni l'existence, ni l'importance.

*L'Art Populaire en France*. 4<sup>ème</sup> année 1932, 204 p. illustrées. Librairie Istra, rue des Juifs, 15, Strasbourg. Prix 75 francs français.

Ce volume ne le cède en rien à ceux qui l'ont précédé. On dirait qu'un peu partout on éprouve le besoin d'étudier d'une façon plus attentive la maison campagnarde. Nous trouvons ici des articles sur la décoration de la maison basque, sur la maison bretonne, sur la Bourgogne du Sud, sur les linteaux et claveaux de la Basse Auvergne, sur les girouettes Maconnaises, les épis de faitage de la Savoie.

Les études sur l'imagerie, les ex-voto, les ornements des processions et fêtes profanes, etc. conservent leur intérêt et les années successives de cette publication se complètent l'une l'autre. Elles finiront pas constituer de précieux répertoires de l'art populaire français.

La nécessité de la coordination des travaux des chercheurs et de l'entreprise d'enquêtes en commun se fait vivement sentir, en France comme ailleurs. Aussi la direction de cette publication vient-elle d'ouvrir une enquête sur les petits métiers disparus.

*Revue de Folklore Français*. T. IV, n° 1, 1933.

Dans ce fascicule de 96 pages, M. Saintyves publie deux études ; l'une sur le chant du labour et son origine magique (avec textes de chants et annotations musicales), l'autre sur les noms donnés aux bœufs et aux vaches par ceux qui les gardent et les conduisent, dans les différentes régions de la France.

Dans la partie très copieuse de « Matériaux et Documents » qui correspond à notre rubrique des « Menus Faits », nous retons notamment le résultat d'une enquête de Sarreau de Maynard sur la superstition au Studio.

Les grandes vedettes françaises du Cinéma ont répondu à la quasi unanimité, n'ayant aucune de ces superstitions si fréquentes chez les gens de théâtre. Une seule exception, S

Cerdan ne porterait à aucun prix une robe verte (couleur considérée comme néfaste en Angleterre) et ne consentirait à tourner dans un décor où il y a des poissons peints. « Ça porte malheur, je vous assure, et cela me couperait tous mes effets ».

Le motif de cet abandon de toute croyance superstitieuse ? Il est donné par les intéressés eux mêmes.

Les acteurs de cinéma ont les nerfs moins sensibles que les acteurs de théâtre. Ils n'ont pas de contact direct avec le public ; par conséquent, pas à craindre le trac, ni les réactions indifférentes ou hostiles des spectateurs. Au cinéma, si quelque chose rate, on tourne la scène une deuxième fois, une troisième s'il le faut, jusqu'à ce que l'effet attendu soit obtenu.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait d'une manifestation d'ordre folklorique qui s'éteint dans un milieu déterminé, par suite de conditions changeantes du milieu. Aussi utile à observer et à retenir qu'une manifestation qui se transmet en se modifiant ou en s'adaptant à des contingences nouvelles. Nous insistons également sur le fait que ce sont des éléments psychologiques différents qui déterminent ici l'abandon de superstitions. L'état mental de l'acteur n'est plus influencé par l'état mental d'un auditoire.

*Revue Anthropologique*. Nos 1 à 3, janvier à mars 1933. Librairie Nourry, 62, rue des Écoles, Paris.

Ce triple numéro, indépendamment d'études concernant la préhistoire, l'anatomie et la physiologie du corps humain, contient, intéressant plus spécialement les folkloristes, un article de M. P. Saintyves sur un exemple de persistance des anciens rites dans le culte des eaux, notamment au lac Saint Andéol, dans les monts d'Aubrac. Un article de Louis Marin, intitulé : Études ethniques et classification des Sciences ne sera pas sans intéresser les folkloristes.

*Bulletin du Musée National d'Ethnographie de Sofia*. X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> année, 340 p. illustrées, 1932.

Les publications du Musée National d'Ethnographie de Sofia contiennent toujours de volumineuses études, bien conçues, très abondamment illustrées. Le volume qui vient de paraître donne des travaux de Ichircoff sur la population du royaume de Bulgarie à la fois au point de vue historique et au point de vue ethnographique ; de Iv Gochev sur les vêtements des moines de l'ancienne Bulgarie, d'après l'iconographie ; de Kostov sur le costume national dans la Bulgarie du Nord-Ouest, de M<sup>lle</sup> Peteva qui établit des parallèles entre des types divers de broderies bulgares. M. Vacarelski continue ses travaux sur la culture matérielle des Bulgares et dans le volume de cette année donne le résultat de ses recherches sur les herses utilisées dans l'agriculture de ce pays. Des matériaux divers et souvent consacrés à des faits très curieux,



des critiques et notices bibliographiques sur de multiples communications clôturent le volume. Signalons que la Bibliographie donnée dans chaque fascicule de ce Bulletin est très abondante et à consulter pas ceux qui s'intéresseraient au Folklore de la Bulgarie et des Balkans. Evidemment, tout est rédigé en Bulgare, mais il est donné généralement un résumé en Français des études principales.

En même temps que le volume précité, nous avons reçu de Sofia, une brochure de 44 pages, sorte de questionnaire, malheureusement sans aucune indication française, mais qui est relatif à l'habitation rurale bulgare et à l'outillage agricole, ainsi qu'à l'outillage des divers métiers auxquels se livrent les bulgares des campagnes. Nous y voyons des renseignements concernant le plan de la maison, la façon d'assembler les gitages, de construire le toit, etc.

Nous signalons ce travail à ceux qui, en Belgique s'intéressent à l'habitation campagnarde.

*Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.*  
N° 1, avril 1933. On y lit, concernant le Brabant, un article de M. Van der Essen sur le Mariage d'Alexandre Farnèse à Bruxelles en 1565 et un autre du comte J. de Borchgrave d'Altena, avec huit illustrations, sur les sculptures de l'Eglise N. D. de Bon Secours à Bruxelles.

*Toerism*, N° 9, mai 1933. Edit. Marché aux Chevaux, 70, Anvers.

Le Dr Geyskens, de Diest, commence dans ce numéro, sous le titre : *Op de Grens van Kempen en Hageland* (A la frontière de la Campine et du Hageland) une série d'articles sur la région-limite de Diest. Cette partie Nord-Est du Brabant est très intéressante et pas assez visitée.

*Bulletin du Touring Club*, 15 avril 1933. Contient un article de M. Maurice Deflandre qui rappelle les Albums de Paul Vitzhumb, actuellement au Cabinet des Estampes. Ces albums contiennent de nombreux dessins des environs de Bruxelles, du Bruxelles d'alors, c'est à dire de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ou Rittersbeek et Schaerbeek étaient encore des villages éloignés. Les notes accompagnant ces dessins, renferment des renseignements intéressants concernant l'histoire et le folklore de la région bruxelloise.

*Le Guetteur wallon*, n° 31-32, avril-mai, 1933. Imprimerie Dave, rue Delvaux, Namur.

Dans ce fascicule, on lit un article de A. Colart sur Saint-Hubert et la rage. L'auteur reproduit le chant des pèlerins du diocèse de Trèves.

Ce fascicule annonce également la création d'un Cercle de Recherches archéologiques et folkloriques à Andenne et la mise à sa disposition par l'administration Communale de l'aile droite de l'ancien hôtel de Ville pour la création d'un Musée.

H. O. K. — Nous avons signalé la publication du 1<sup>er</sup> numéro de cette revue publiée par le Cercle Archéologique d'Hoogstraten (Hoogstraeten Oudheidkundige Kring) dans notre fascicule précédent. Le n° 2, illustré, contient la suite de l'étude consacrée à Nicolas Léopold, prince de Salm-Salm et premier duc d'Hoogstraten, et une étude sur le comte Antoine II de Lalaing.





## Nos Excursions.

Notre troisième excursion en autocar, aura lieu le 23 juillet prochain.

Départ de Bruxelles, coin des rues de la Loi et du Commerce à 7 h. 1/2. L'itinéraire étant bien rempli, *le départ se fera à l'heure très précise.*

Itinéraire : Bruxelles, Namur. Les autos conduiront les participants directement au sommet de la Citadelle, mais au lieu de prendre la route habituellement suivie, ils iront par la côté de Marlagne qui découvre des points de vue sur la vallée de la Sambre.

Du sommet de la Citadelle, descente par la Route Merveilleuse, le Château des Comtes, le Donjon et le Chemin des Canons. Cette visite sera guidée par des membres de la Société : Sambre et Meuse, Service de Recherches folkloriques et historiques de la Province de Namur, nouvellement créé.

A 10 h. 3/4 Visite du Musée Diocésain, à l'Évêché, riche en orfèvreries anciennes.

Départ pour Marche les Dames. A Midi diner. Aussitôt après, à pied, ascension des rochers (Beaux points de vue) par le vallon des Dames Nobles des Croirés, qui accède au sommet par des pentes douces. Si le temps le permet, visite des vestiges de l'occupation des rochers par les hommes de la préhistoire.

A 2 h. 1/2 Départ par la Vallée de la Meuse pour Andenne. Visite guidée du Musée local qui aura été ouvert deux jours avant et qui groupera à cette occasion et pour quelques jours seulement des collections particulières de poteries, de faiences et de porcelaines. (Rappelons que depuis la préhistoire, Andenne fut un centre pour le travail et la cuisson des terres.

Après la visite de la Collégiale d'Andenne, départ pour Huy. Arrivée vers 5 h. 1/4.

L'Administration Communale de Huy aura l'amabilité de nous faire piloter à la Collégiale et à la Citadelle (Beau Point de vue). Désaffectée depuis un an seulement, cette citadelle ne fut jamais accessible au public jusqu'à présent. Nous visiterons le fort et ses souterrains.

Retour à Bruxelles vers 8 heures 1/2 du soir, par Bierwart, Eghezée, Wavre.

Les participants qui le désirent pourront prendre une collation avant le retour à la buvette établie au sommet de la Citadelle de Huy.

Prix de l'excursion (par groupes de 20 personnes) 70 francs par personne, comprenant le transport en auto-car pourboire compris (190 km. environ), le diner à Marche les Dames, pourboire compris (Boisson non comprise), les entrées à Namur, Andenne et Huy.

Les inscriptions doivent nous être parvenues le 19 juillet au plus tard.

Notre quatrième excursion aura lieu le 20 août. Nous conduirons les participants à Hasselt. Ils y assisteront à la procession Virga Jesse dite aussi de la septième année, qui ne sort que tous les sept ans et qui revet un caractère tout particulier. Toutes les rues sont plantées à profusion de mats ornés et d'arbres, de vrais arbres. Les maisons sont garnies de drapeaux et de fleurs, naturelles et en papier. A différents endroits de la ville, des estrades sont dressées et des motifs décoratifs y rappellent les miracles accomplis par la Vierge miraculeuse. La procession elle même est accompagnée de groupes caractéristiques.

A l'occasion de cette cérémonie religieuse, le Géant de Hasselt, le Langeman, le plus grand du pays, est installé sur une place de la ville. Il préside à une distribution de soupe, au son du carillon. Les membres d'une confrérie, chacun portant une louche, accompagnent dans les rues un énorme chaudron contenant le potage.

Nous invitons les folkloristes à assister à cette manifestation curieuse qui évoque en certaines de ses parties des usages remontant au Moyen Age.

Ils trouveront des renseignements détaillés dans Em. van Heurck : *Les Drapelets de Pélerinage*, p. 186, dans Jean Gessler : *Le Langeman ou géant hassellois*. (Mélange Moeller, 1914). Abbé Polydore Daniëls : *Quelques notes sur la Virga Jesse de Hasselt*. (Mélanges Borman, 1919).

Départ de Bruxelles à 7 h. très précises, 38, rue de la Loi, par Louvain, Tirlemont, Saint-Trond. Au retour, arrêt à Diest, visite du Béguinage et du Musée de Folklore et arrêt à Montaignu.

Prix de l'excursion comprenant le transport et le diner pourboires compris (boisson non comprise) : 60 francs à virer le 16 août au plus tard.

*de p. 22*



### Erratum.

A la fin de l'article de M. Denis Boomans : *La valeur du Folklore au point de vue sociologique*, p. 316-321, une note a sauté à la mise en page. Elle rappelait que cet article était un rapport présenté par l'auteur au Congrès d'Archéologie de Mons en 1928

### Notre Fonds de Résistance.

Nous avons encore reçu de M. Isidore Teirlinck, de Bruxelles (100 frs.) et de M. Werner Janssen, de Louvain (15 francs) pour notre Fonds de résistance ; ce qui porte le total à ce jour à 3795 francs.

### Notre 13<sup>e</sup> année.

Nous avons en portefeuille pour être publiées au cours de notre 13<sup>e</sup> année, fascicules 73 à 78, un dictionnaire de l'argot bruxellois de M. Paul Hermant, des études sur Van Helmont de MM. Behaeghel et Stroobant, l'Histoire de la Seigneurie de Haren par M. L. Stroobant, des articles sur Le Folklore et la Science de MM. Marinus et P. Hermant, Louvain légendaire de M. Stroobant, le Folklore dans le Conformisme social, de Marinus, Les survivances folkloriques dans une cérémonie juive, de M. Fl. Mortier, des articles de M. Pellegrin sur les Habitations rurales et sur le Calendrier Folklorique de sa région (Op-Heylissem), etc.



# TABLES

DOUZIÈME ANNÉE — Août 1932-juin 1933

Nos 67 à 72



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

|  |           |
|--|-----------|
| Le singe du Grand Garde à Mons   | 53        |
| Jeu d'enfant avec de la laine  | 57        |
| Reliure du XVI <sup>e</sup> siècle                                     | 61        |
| Melkwezer : Le Engeling  | 72        |
| » Chapelle   | 77        |
| » Le presbytère  | 80        |
| » Carte des lieux dits   | 80-81     |
| » Le Waterhof, extérieur   | 81        |
| » Le Waterhof, intérieur   | 82        |
| » Le Hof van Wesere  | 83        |
| » L'Eglise   | 87        |
| » Statue de St-Pancrease   | 89        |
| » Statue de Ste-Barbe  | 89        |
| » Statue de Ste-Cathérine  | 89        |
| » Statue de St-Sébastien   | 90        |
| » Statue de St-Eloi  | 92        |
| Gilde St-Jacques à Louvain :   |           |
| Plaque et oiseau du collier  | 103       |
| Plaque (XVIII <sup>e</sup> ) St-Jacques le Majeur                      | 104       |
| Plaque (XVIII <sup>e</sup> ) St-Jacques de Compostelle                 | 104       |
| Torchère (XVIII <sup>e</sup> ) en bois sculpté                         | 104       |
| Porte torchère couvert de la dalmatique et portant le collier          | 105       |
| Vieux drapeau en soie  | 109       |
| Le Nouveau drapeau   | 109       |
| Monument Eyraud de T'Serclaes à Bruxelles                              | 125       |
| Croquis du Vieux Marché à Bruxelles (Dessins de Narcisse)              | 145 à 158 |
| Kermesse de la rue du Chevreuil à Bruxelles                            | 155       |
| Plan de Bruxelles du XVII <sup>e</sup> s.                              | 161       |
| Vue de l'île St-Géry à Bruxelles par Puttaert                          | 166       |
| Croquis de la Senne, de la Grande et de la Petite Ile à Bruxelles      | 167       |
| L'île St-Géry d'après Paul Lanters                                     | 171       |
| L'île Saint-Géry d'après Van Moer                                      | 173-175   |
| Plan de Bruxelles du XVIII <sup>e</sup> s.                             | 177       |
| Première enceinte de Bruxelles avec le cours de la Senne par P. Combaz | 182       |
| La Franche Taverne à Corbais   | 209       |
| Carte avec enclaves liégeoises dans le Brabant (1680)                  | 211       |
| Pierre tombale à Roosbeek  | 212       |

|  |     |
|--|-----|
| Façade de la Maison d'Erasmus à Anderlecht                       | 217 |
| Salle Renaissance dans la Maison d'Erasmus                       | 218 |
| Le Cabinet d'Erasmus   | 219 |
| Fac simile d'un manuscrit de J. B. Van Dorne                     | 251 |
| Fac simile du carnet musical de J. B. Van Dorne                  | 252 |
| Jean Joseph Jadot  | 254 |
| Plan du bois de Morimont   | 256 |
| Poignard en silex et tuiles romaines (Ruchaux et Morimont)       | 257 |
| Pièces du jeu de brigolet  | 260 |
| Un joueur a lancé le brigolet dans la gorle                      | 261 |
| Dessin d'un jouet  | 286 |
| La Senne à l'île St-Géry   | 287 |
| Portrait de Rosalie Couvreur d'Ottignies                         | 322 |
| La maison de Rosalie Couvreur d'Ottignies                        | 326 |
| Tombelles néolithiques du bois de Rixensart                      | 328 |
| Le monument des abbés de Parc-le-Duc                             | 340 |
| Porte monumentale dans l'abbaye de Parc-le-Duc                   | 341 |
| Fenêtre au blason de Ch. van der Linden à l'abbaye de Parc       | 342 |
| Cheminée de 1530 aux armes de Jean van der Linden et de sa femme | 343 |
| Cheminée, sœur de la précédente                                  | 345 |
| La reprise de Raon-l'Etape par les Français en septembre 1914    | 353 |
| Image de Ste-Adèle   | 383 |
| Image de Ste-Cicercule   | 384 |
| St-Christophe dans l'Eglise de Celles-lez-Tournai                | 385 |
| Autos dans les rues de Celles                                    | 386 |
| Saint-Christophe de Hannut                                       | 386 |
| Bénédictin des autos à Hannut                                    | 387 |
| Saint-Christophe de Huy  | 387 |
| Saint-Christophe de Racour                                       | 388 |
| Bénédictin des autos à St-Christophe le Jajolet                  | 389 |
| Couronnes en fer forgé à Grimde                                  | 390 |
| Médailles de la Treizaine d'Hakendover                           | 391 |
| Ancien diplôme de la Treizaine d'Hakendover                      | 392 |
| Statue du Brabo à Anvers   | 394 |
| Eglise N. D. au Lac à Tirlemont                                  | 395 |
| Personnel et matériel du Lumeçon à Mons                          | 397 |
| Le combat du Lumeçon   | 398 |
| Le dragon d'Erfurt en Allemagne                                  | 398 |
| La cloche (cul de lampe)   | 406 |
| Vue générale de Mont-St-Guibert                                  | 407 |
| Vestige de tourelle à Mont-St-Guibert                            | 408 |
| L'ancien perron de Mont-St-Guibert                               | 409 |
| Entrée de la Grange à la dime à Mont-St-Guibert                  | 411 |
| Le logis de la ferme de la Grange à la dime                      | 412 |
| Les remises des chariots à la ferme                              | 413 |
| Etables et Ecuries de la ferme                                   | 413 |
| L'arbre de la Justice à Court-St-Etienne                         | 415 |
| Grands arbres au Chenoy à Court-St-Etienne                       | 416 |



## TABLE DES CHANSONS

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| Quand m'canari saret tchanter  | 259 |
| Grand mère sauvez vosse vatche | 323 |

## TABLE DES AUTEURS

|  |         |
|--|---------|
| BANNEUX LOUIS. — (Nécrologie)  | 298     |
| BERNARDY, M <sup>me</sup> . — Le mariage sous la potence               | 55      |
| BETTE SIMEON. — (Nécrologie)   | 235     |
| BOOMANS LOUIS. — La Valeur du Folklore au point de vue sociologique    | 316     |
| BOURGUIGNON E. — Notes sur la Procession de Basse Wavre                | 203     |
| » — Comment Marlborough fêta sa victoire de Ramillies                  | 209     |
| » — A qui, à quoi se compare l'homme des champs                        | 242     |
| BOVY ALBERT. — Les mœurs et la civilisation                            | 283     |
| BRUNARD ED. — Remède populaire à Baisy-Thy                             | 60      |
| CAVENAILE J. — Remèdes populaires                                      | 59      |
| » — Jeux d'enfants   | 286-287 |
| COLLETTE P. — Pour préserver une pierre tombale de Tervueren           | 213     |
| CRICK LUCIEN. — Livres de Sorcellerie                                  | 301     |
| » — De Kinderspelen van J. B. J. Luyckx                                | 358     |
| DAMBRAIN M. — Un film des Géants d'Ath                                 | 226     |
| DE BORCHGRAVE D'ALTENA, comte Joseph. — Eyrard de T'Serclaes           | 124     |
| DE CLERCQ AUGUSTA. — Les autels du jour des morts à Grammont           | 215     |
| DE MARNEFFE ALPHONSE. — L'épreuve de la coupe                          | 50      |
| » — Un cas de folklore transporté                                      | 204     |
| » — Les Dongelberg   | 330     |
| » — Les explications du Folklore                                       | 350     |
| DESTROOPER EM. — Remèdes populaires                                    | 59      |
| DE WARSAGE R. — Le jeu du drapeau                                      | 55      |
| DEWERT JULES. — De Roissart en Ruchaux                                 | 419     |
| DIEU MAURICE — Jean Baptiste van Dorne, peintre et musicien louvaniste | 249     |
| DUBOIS JULES. — Notes sur Mont-Saint-Guibert                           | 407     |
| GASTON, Abbé. — Reliure du XVI <sup>e</sup> siècle                     | 60      |
| » — Les archives paroissiales et communales                            | 210     |

## Folklore Brabançon

Service des Excursions.

*Bulletin d'Adhésion.*

*But du Voyage* : Namur (Citadelle et trésor de l'évêché), Marche les Dames (site et station préhistorique), Andenne (Exposition de céramiques et églises), Huy (Citadelle, Collégiale, vieux quartiers et cloître des Frères Mineurs).

Date : 23 juillet.

Le soussigné (Nom et adresse écrits très lisiblement)

désire retenir ..... places à l'excursion précitée.  
(Prix 70 francs par personne, transport, repas, pourboires et entrées dans les Musées).

Je vire la somme au compte chèque postal N° 142.119  
de Marinus Albert.

(Date et Signature).



Quand m'ca  
Grand mère

BANNEUX  
BERNARD  
BETTE SD  
BOOMANS

BOURGUIC

»

»

BOVY ALI  
BRUNARD  
CAVENAIL

»

COLLETTE

ICK LU

»

BRAD  
BORCH

DE CLERC

DE MARNI

»

»

»

DESTROO

DE WARS

DEWERT

DIEU MA

DUBOIS J

GASTON.

»

|  |         |
|--|---------|
| GESSELER JEAN. — Peter Unruh   | 222     |
| » A la bonne femme (ou fême)   | 222     |
| GOSSELIN AUGUSTE. — Comme quoi le folklore est toujours bien vivant et se rajeunit continuellement | 347     |
| HENDRICKX FRANS. — Melkwezer   | 65      |
| HERMANT PAUL. — Remèdes populaires à Bruxelles   | 58      |
| » Geschiedenis van Lot (Bibliogr.)   | 64      |
| » Migrations dans le Grand Duché de Luxembourg (Bibliogr.)   | 64      |
| » A propos de la Vanité  | 145-284 |
| » Origines de la Légende du Dr Faust   | 206     |
| » Les voies nouvelles du Folklore  | 277     |
| HEUPGEN PAUL. — Le singe du Grand Garde à Mons   | 53      |
| JELLEY. — (Nécrologie)   | 235     |
| LAPORT GEORGE. — Les contes populaires wallons   | 221     |
| LECA, Baron. — Incantations roumaines (Bibliogr.)  | 62      |
| LOWET DE WOTRENGE. — Autopsie au XVIII <sup>e</sup> s.   | 285     |
| LYNA J. — Les Juifs dans la vallée de la Meuse   | 266     |
| MARINUS ALBERT. — La légende ; essai d'analyse psychosociologique                                  | 5       |
| » Evrard de T'Serclaes   | 124     |
| » L'Orientalion nouvelle dans le Folklore  | 128     |
| » Le Folklore descriptif   | 185     |
| » Hubert Van Eyck, personnage légendaire   | 206     |
| » Mise au point d'une phrase audacieuse  | 222     |
| » Le Folklore dans le conformisme social   | 223     |
| » La Gadale  | 278     |
| » Quand une femme est indisposée   | 279     |
| » La superstition moderne  | 280     |
| » A votre santé  | 285     |
| » Découverte médicale  | 355     |
| » Le Folklore du Dauphiné (Bibl.)  | 362     |
| » Légendes, prophéties et superstitions de la guerre (Bibliogr.)                                   | 365     |
| » Les glissements explicatifs dans le Folklore   | 373     |
| MINNAERT PAUL. — Le Folklore dans l'œuvre de Teniers-le Jeune                                      | 223     |
| MORTIER ADOLPHE. — Quand m'canari saret tchanter   | 253     |
| » Grand'mère sauver vosse vatche   | 322     |
| MORTIER FLORENT. — L'objet et la définition du Folklore  | 237     |



|  |     |
|--|-----|
| NARCISSE. — (Dessins de l'article : à propos de la Vanité)                 | 145 |
| PEETERMANS JOS. — Le coq enrubané  | 55  |
| PELSENEER — Les Nombres  | 278 |
| PEUTEMAN JULES. — L'ancienne confrérie de St-Paul à Baelen sur Vesdre      | 221 |
| POSISIL. — Jeux d'enfants avec de la laine                                 | 57  |
| POSSOZ J. — Spécialités de la boulangerie halloise.                        | 122 |
| RAHIR E. — Les tombelles du bois de Rixensart                              | 327 |
| SADOUL L. — A propos de l'esprit légendaire                                | 352 |
| SIBENALER J. B. — Produits de la boulangerie arlonnaise                    | 203 |
| SMITS F. — Remèdes populaires de Strombeek-Bever                           | 60  |
| SNAPPE RENE. — Notes sur la procession de Basse-Wavre                      | 202 |
| STROOBANT LOUIS. — L'île Saint-Géry à Bruxelles                            | 159 |
| » Les Grudii   | 207 |
| » Les vins servis à la table des ducs de Brabant                           | 208 |
| » Folklore bruxellois ancien   | 352 |
| » Toponymie et archéologie de Mont-St-Guibert                              | 418 |
| THEYS C. — Vieux papier  | 288 |
| TREFOIS L. — Secte religieuse à Lathuy.                                    | 348 |
| VAN DAMME D. — La maison d'Erasmus à Anderlecht                            | 217 |
| » Section du Folklore Juif au Musée d'Anderlecht                           | 224 |
| VAN DEN BROECK ERNEST. — (Nécrologie)                                      | 235 |
| VAN DEN BROECK LOUIS. — (Nécrologie)                                       | 236 |
| VAN DEN GRAFT M <sup>me</sup> . — Se marier en mai                         | 55  |
| VANDERSLEYEN L. — Origine de la chapelle de Scheut.                        | 208 |
| VAN ES F. — Mariage de Louvain   | 287 |
| VAN GENNEP ARNOLD. — La farce au dernier à moissonner                      | 223 |
| VAN HAESENDONCK S. — Une pierre tombale à Roosbeek                         | 212 |
| VAN HAUDENARD M. — Brigolet, picquaronne et bilion                         | 260 |
| VAN HEURCK EMILE. — De Kinderspelen van J. B. J. Luyckx (ouvrage posthume) | 358 |
| VAN UDEN J. D. — Le chômage à Bruxelles en 1738                            | 214 |
| » La fabrication de la porcelaine à Bruxelles en 1738                      | 214 |
| » Une maladie mystérieuse à Enghien en 1731                                | 215 |
| » Orage et incendie  | 288 |
| VOGELAERS J. B. — La gilde Saint-Jacques à Louvain                         | 99  |
| » Comment on faisait le pain au XVII <sup>e</sup> s.                       | 213 |

## TABLE DES COMMUNES ET LIEUX BRABANÇONS CITÉS

|  |  |
|--|--|
| Aerschot, 115  | Groenendael, 168   |
| Aflighem, 178  | Hakendover, 296, 391   |
| Anderlecht, 160, 162, 168, 172, 173, 217, 224, 234, 357, 422   | Hal, 122, 168, 295, 425  |
| Assche, 162, 168, 181.   | Haren, 168, 432  |
| Auderghem, 296, 371  | Hauthem-St-Catherine, 212  |
| Baisy-Thy, 60  | Heelen-Bosch, 67, 70, 78, 83, 86, 87   |
| Beauvechain, 212   | Helmet, 168  |
| Berchem, 338   | Heverlé, 340, 341, 342, 368  |
| Blanmont, 417  | Hoeylaert, 221   |
| Blocry, 255  | Hougaerde, 212, 284  |
| Bonlez, 296  | Houthem-Ste-Marguerite, 296  |
| Bossut-Gottechain, 209   | Hoxem, 212   |
| Bousval, 419   | Huldenberg, 370  |
| Braine l'Alleud, 254   | Jauche, 411  |
| Bruxelles, 17, 58, 88, 91, 106, 115, 120, 124, 145, 159, 202, 207, 214, 220, 221, 225, 226, 280, 284, 285, 287, 295, 331, 339, 351, 352, 370, 371, 381, 382, 425, 428. | Jodoigne, 229, 278   |
| Castre, 168  | Laeken, 162, 163, 168, 170, 174  |
| Céroux-Mousty, 419, 421  | Lathuy, 348  |
| Chaumont-Gistoux, 212  | Léau, 55, 67, 68, 69, 73, 74, 75, 76, 78, 82, 84, 86, 87, 90, 93, 97, 98, 168, 212, 279, 296 |
| Chastre-Villeroux-Blanmont, 254  | Lennick-Saint-Quentin, 159   |
| 414, 417   | Limal, 326   |
| Corbais, 209   | Loth, 64, 295  |
| Court-Saint-Etienne, 257, 326, 389, 414, 417, 418, 420   | Louvain, 61, 99, 168, 183, 202, 207, 224, 249, 281, 296, 331, 333, 338, 340, 341, 396        |
| Diest, 56, 78, 168, 233, 428   | Lovenjoul, 236   |
| Dilbeek, 168   | Lubbeek, 340   |
| Dion-le-Mont, 296  | Machelen, 168  |
| Dongelberg, 330  | Meerbeek, 168  |
| Drieslinter, 67, 74, 78, 94  | Melkwezer, 66 à 98   |
| Droogenbosch, 168  | Molenbeek-Saint-Jean, 174  |
| Elewyt, 162, 163   | Mont-Saint-Guibert, 253, 254, 256, 326, 407, 414, 418, 420                                   |
| Epeghem, 160, 162, 163   | Neder-over-Heembeek, 58  |
| Etterbeek, 425, 428  | Neerlinter, 67, 70, 84, 85, 86   |
| Faux, 417  | Neeryssche, 178  |
| Forest, 172  | Nivelles, 172, 178, 221, 235, 256, 344, 368, 397   |
| Gaesbeek, 338  | Noirhat, 419   |
| Genappe, 209   | Notre-Dame au Bois, 296  |
| Gentinne, 418  | Noville sur Méhaigne, 202  |
| Grez-Doiceau, 296  | Op-Heylissem, 30, 432  |
| Grimberghe, 182  | Oplinter, 82, 296  |



|  |  |
|--|--|
| Orp-le-Grand, 348, 383                                     | Tirlemont, 73, 75, 78, 80, 82, 86,<br>91, 168, 207, 221, 256, 296,<br>389, 390, 394, 395 |
| Orsmael-Gussenhoven, 67, 71,<br>75, 78, 81, 85, 86, 91, 94 | Tourinnes la Grosse, 212   |
| Ottignies, 159, 253, 322, 419, 420                         | Tubize, 159, 160   |
| Overyssche, 178, 296                                       | Uccle, 168, 170, 357   |
| Perwez, 407  | Villers-la-Ville, 255, 331, 414  |
| Ramillies, 209   | Vilvorde, 159, 160, 162, 163, 178,<br>337  |
| Rhode-Saint-Genèse, 168, 288                               | Waterloo, 210, 322, 415, 420   |
| Rixensart, 327, 420  | Wavre, 202, 209, 296, 326, 349,<br>415, 418  |
| Roosbeek, 212  | Weerde, 163  |
| Rosière, 210   | Wommersom, 67, 70, 73, 78, 86,<br>88, 94   |
| Sart-lez-Walhain, 420                                      | Zellick, 162   |
| Schaerbeek, 168, 174, 428                                  | Zétrud-Lumay, 212  |
| Schepdael, 168   |  |
| Strichon, 417  |  |
| Strombeek-Bever, 60, 163                                   |  |
| Tangissart, 420  |  |
| Tervueren, 178, 179, 213, 296, 425                         |  |

## TABLE ANALYTIQUE

Dans cette table les matières sont rangées d'après le plan de notre enquête permanente publié p. 4 de la première année. Les parties en italiques répètent les divisions de ce plan.

*Articles généraux.*

|  |         |
|--|---------|
| La Légende, essai d'analyse psycho-sociologique              | 5       |
| L'Orientation nouvelle dans le Folklore                      | 128     |
| Le Folklore descriptif                                       | 185     |
| L'objet et la définition du Folklore                         | 237     |
| La valeur du Folklore au point de vue sociologique           | 316     |
| Les glissements explicatifs dans le Folklore                 | 374     |
| A propos de la Vanité. Essai de folklore psychologique       | 145     |
| Mise au point d'une phrase audacieuse                        | 222     |
| Le Folklore dans le conformisme social                       | 223     |
| Les voies nouvelles du Folklore                              | 277     |
| Rôle du Folklore dans l'enseignement de l'Histoire           | 368     |
| Bibliographie du Folklore (1927)                             | 293     |
| Vlaamsche Volkskunde   | 424     |
| Sambre et Meuse, service de Recherches Folkloriques de Namur | 290     |
| La maison d'Erasmus à Anderlecht                             | 217-224 |
| Le Folklore dans l'œuvre de Teniers-le-Jeune                 | 223     |
| De Zuiderzee film  | 290     |
| Manifestation Maurice Sabbe                                  | 290     |

*A. — Croyances Populaires.*I — *Folklore du Culte.*1. — *Images, croyances et légendes relatives à la religion et au culte.*

|   |               |
|---|---------------|
| Secte religieuse à Lathuy                                   | 342           |
| Rites de passage divers                                     | 172           |
| Passage sous la statue de N. D. de Basse-Wavre              | 202           |
| L'Eglise de Melkwezer                                       | 84            |
| St-Pancrace, Ste-Barbe, Ste-Catherine à Melkwezer           | 89            |
| St-Sébastien à Melkwezer                                    | 90            |
| St-Eloi à Melkwezer   | 92            |
| Le culte de Saint-Besse dans les Alpes Grées                | 228           |
| St-Arnold, patron des Brasseurs                             | 235           |
| Ste-Adèle et Ste-Cicercule                                  | 382           |
| Culte de St-Christophe                                      | 384           |
| Les couronnes en fer forgé                                  | 386, 389, 390 |
| Légende de la femme qui cuit le Vendredi saint              | 205           |
| Légende relative à la fin d'une épidémie de peste à Louvain | 202           |
| Les drapelets de pèlerinage                                 | 393           |
| Peter Unruh   | 222           |

2. — *Processions et Pèlerinages locaux.*

|                                      |         |
|--------------------------------------|---------|
| La Procession de Basse Wavre         | 202-348 |
| Cavaliers dans les Processions       | 347     |
| Pèlerinage à St-Pancrace à Melkwezer | 91      |
| Pèlerinage à St-Eloi à Melkwezer     | 92      |
| Pèlerinage à St-Christophe           | 348-384 |
| La treizaine à Hakendover            | 391     |

3. — *Chapelles et rites qui s'y rattachent.*

|                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| Chapelles de Melkwezer                | 77  |
| Origine de la chapelle de Schent      | 208 |
| Chapelles à la Vierge                 | 347 |
| Bagues de pigeons déposées en ex-voto | 347 |

4. — *Sources, pierres, animaux, arbres miraculeux, etc.*

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| Anciens rites dans le culte des eaux | 427 |
|--------------------------------------|-----|

II — *Démonologie.*III. — *Sorcellerie.*1. — *Formules et livres magiques.*

|                        |     |
|------------------------|-----|
| Livres de sorcellerie  | 301 |
| Incantations roumaines | 62  |

2. — *Actions, assemblées de sorcières et de sorcières.*

|  |     |
|--|-----|
| La Gadale                                      | 278 |
| Maladie mystérieuse attribuée à un envoutement | 215 |

IV. — *Les Esprits.*



## B. — Vie Populaire.

|  |     |
|--|-----|
| I — <i>Superstitions.</i>  |     |
| La Magie   | 226 |
| Incantations roumaines   | 62  |
| 1. — <i>Idées superstiteuses concernant le corps humain.</i>                                   |     |
| Se laver dans la même eau  | 58  |
| La superstition moderne (aviation)   | 280 |
| Quand une femme est indisposée   | 279 |
| Toucher son image avant de se suicider   | 279 |
| 2. — <i>Présage de bonheur ou de malheur.</i>  |     |
| Le singe du grand garde à Mons   | 53  |
| Frottement intentionnel du bras d'Evvard de T'Serclaes<br>au monument de Bruxelles             | 124 |
| Les nombres  | 278 |
| Superstitions et prophéties de la guerre   | 365 |
| Les superstitions au Cinéma  | 426 |
| 3. — <i>Superstitions concernant les animaux, les plantes ou<br/>les minéraux.</i>             |     |
| Nid d'hirondelles  | 60  |
| A propos du héron  | 281 |
| Pratiques à l'essaimage des abeilles   | 397 |
| II. — <i>Folklore de l'Amour.</i>  |     |
| Incantations roumaines   | 63  |
| 1. — <i>Présages heureux ou malheureux.</i>  |     |
| Se marier en mai   | 55  |
| III. — <i>Folklore des Rêves.</i>  |     |
| Incantations roumaines   | 63  |
| IV. — <i>Folklore des Mœurs et Usages.</i>   |     |
| Les mœurs et la civilisation   | 283 |
| Mœurs du Vieux Marché à Bruxelles  | 145 |
| Les traditions de la vallée de la Sûre   | 232 |
| 1. — <i>Coutumes relatives à la maison, la famille, la naissance,<br/>le mariage, la mort.</i> |     |
| L'habitation du Schlesvig  | 292 |
| Les fermes du pays flamand   | 425 |
| Questionnaire anversoïis relatif à la naissance et au bap-<br>tême                             | 358 |
| Du berceau à la tombe (Folklore du Dauphiné)   | 363 |
| Se marier en mai   | 55  |
| Sable aux enterrements   | 347 |

|   |     |
|---|-----|
| 2. — <i>Fêtes populaires, kermesses, foires, cortèges, jeux po-<br/>pulaires.</i>       |     |
| Kermesse de la rue du Chevreuil à Bruxelles   | 155 |
| Les Kermesses à Melkwezer   | 91  |
| Le jeu du drapeau   | 55  |
| Simulacre du combat de St-Georges (folklore implanté)                                   | 370 |
| Le combat du Lumeçon à Mons   | 396 |
| Un film des Géants d'Ath  | 226 |
| Le jardin aux fleurs et le Grand Serment de St-Georges<br>à Bruxelles                   | 295 |
| La gilde St-Jacques à Louvain   | 99  |
| La gilde des archers de Melkwezer   | 95  |
| La confrérie de St-Paul à Baelen sur Vesdre   | 221 |
| De Gilde viert  | 294 |
| La reine du « Vosse Plein » à Bruxelles   | 156 |
| L'épreuve de la coupe   | 56  |
| La veillée des Dames à Bruxelles  | 351 |
| Brigolet, picquarome et bilion  | 260 |
| 3. — <i>Vêtements et parures.</i>   |     |
| 4. — <i>Décoration des rues et maisons aux jours de fête.</i>                           |     |
| Modes féminines   | 347 |
| 5. — <i>Usages spéciaux à chaque métier.</i>  |     |
| Mœurs des marchands du Vieux Marché à Bruxelles   | 145 |
| A propos de la vanité   | 284 |
| Usage des fêtes patronales à Arlon  | 204 |
| Formes de boulangerie et leur usage dans le Folklore<br>St-Arnold, patron des brasseurs | 291 |
| Le coq enrubbanné   | 235 |
| Le chant du labour  | 55  |
| La farce au dernier à moissonner  | 426 |
| L'écorçage du chêne en Ardenne  | 223 |
| Questionnaire sur l'apiculture  | 64  |
| A votre santé, usage de cabaretier  | 295 |
|   | 284 |
| 6. — <i>Folklore juridique, usages administratifs et judiciaires.</i>                   |     |
| Le mariage sous la potence  | 55  |
| L'entonnate par l'eau   | 57  |
| Pilori d'enfant   | 54  |
| Le chien de Montargis   | 229 |
| La Franche Taverne de Corbais   | 209 |
| Autopsie au XVIII <sup>e</sup> s.   | 285 |
| L'arbre de la Justice à Court-St-Etienne  | 414 |
| La grange à la dime à Mont-St-Guibert   | 410 |
| Pratiques à l'essaimage des abeilles  | 397 |
| 8. — <i>Usages commerciaux.</i>   |     |
| Colportage ancien dans la région d'Ottignies  | 326 |
| A la bonne femme (origine de l'enseigne)  | 222 |



|   |          |
|---|----------|
| 8. — Usages de la table et de l'alimentation.             |          |
| Comment on faisait le pain au XVII <sup>e</sup> s.        | 213      |
| Spécialités de la boulangerie halloise                    | 122      |
| Produits de la boulangerie arlonaise                      | 203      |
| Le cramiqne du Vendredi saint                             | 205      |
| Pain à la Grecque   | 381      |
| Couques de Reims  | 382      |
| Bloedpens   | 382      |
| La gilden bier à Diest                                    | 56       |
| V. — Folklore de l'Enfance.                               |          |
| Jeux d'enfants  | 286, 287 |
| De Kinderspelen van J. B. J. Luyckx                       | 359      |
| Jeux d'enfants avec de la laine                           | 57, 367  |
| Autels du jour des morts à Grammont                       | 215      |
| VI. — Folklore du Calendrier.                             |          |
| Usage du nouvel an à Arlon                                | 204      |
| Usage du carnaval à Arlon                                 | 203      |
| Usage du Vendredi saint                                   | 205      |
| Plantation du Mai par la gilde St-Jacques à Louvain       | 118      |
| Les autels du jour des morts à Grammont                   | 215      |
| Usage de la St-Nicolas à Arlon                            | 204      |
| Folklore bruxellois ancien                                | 352      |
| Fêtes et cérémonies calendaires du Dauphiné               | 363      |
| C. — Fantaisie Populaire.                                 |          |
| A qui, à quoi se compare l'homme des champs               | 242      |
| I. — Contes populaires.                                   |          |
| Contes populaires wallons                                 | 221, 292 |
| Contes d'a prandjère                                      | 229      |
| Histoires d'el Keurière                                   | 233      |
| II. — Légendes.   |          |
| La légende, essai d'analyse psycho-sociologique           | 5 à 52   |
| La légende meurt-elle                                     | 6        |
| Théroigne de Méricourt                                    | 7        |
| La recherche de l'invariant légendaire                    | 13       |
| Les beaux anges de Van Eyck qui chantent                  | 17       |
| d'Egmont et de Hornes, grévistes décapités                | 17       |
| De l'enfant à l'adulte                                    | 18       |
| Le rôle de la raison dans les actions humaines            | 19       |
| Où il est question de la peinture de la stratosphère      | 22       |
| Il était une fois un pays qui avait renoncé à l'étalon-or | 24       |
| L'éclusier de l'Yser, personnage légendaire               | 28       |
| On charge à la baïonnette, c'est elle qu'on appelle Jean- | 30       |
| nette   |          |

|   |          |
|---|----------|
| L'esprit humain est-il resté susceptible de créations légendaires   | 34       |
| L'élément traditionnel dans la légende  | 40       |
| Le milieu contemporain peut-il encore inspirer des légendes   | 43       |
| L'extension de l'instruction entrave-t-elle les formations légendaires                                    | 45       |
| Les limites à l'imagination créatrice   | 49       |
| A propos de l'esprit légendaire : la reprise de Raon-l'étape  | 352      |
| Hubert van Eyck, personnage légendaire  | 206      |
| Légende de la fondation de Bruxelles par des géants   | 180      |
| La légende de la Montagne des Géants à Bruxelles  | 180      |
| Origine légendaire de la chapelle de Scheut   | 208      |
| Les origines de la légende du D <sup>r</sup> Faust  | 206      |
| Légendes de la guerre   | 365      |
| D'jean Lariguette   | 58       |
| III. — Anecdotes.   |          |
| Mariage de Louvain.   | 287      |
| IV. Proverbes et Dictons.   |          |
| Dictons relatifs au chant des oiseaux   | 228      |
| D. — Sciences et Arts Populaires.   |          |
| I — Linguistique (Provincialismes, épitaphes, satires, argots, étymologie, sobriquets, lieux-dits, etc.). |          |
| Sobriquets des marchands du marché du jeu de balle à Bruxelles  | 145      |
| Grudii, surnom des Louvanistes  | 207      |
| Le sobriquet des Tirlemontois   | 393      |
| Commission de Toponymie et de dialectologie   | 294      |
| Questions de toponymie de la vallée de la Senne   | 159      |
| Origine du mot Antwerpen  | 393      |
| Origine du mot Ruchaux, Mont-St-Guibert   | 257, 419 |
| Morimont  | 255      |
| Toponymie de Melkwezer  | 68, 81   |
| Origine de la chapelle de Scheut (Toponymie populaire)  | 208      |
| Bloedpensgang à Bruxelles   | 382      |
| Mariage de Louvain  | 287      |
| II — Histoire et Géographie.  |          |
| Comment on écrit l'Histoire   | 423      |
| Les tombelles du bois de Rixensart  | 327      |
| Station romaine à Morimont  | 256      |
| La nécropole à incinération de Riethoven  | 235      |
| Notes d'Archéologie de Mont-St-Guibert  | 418      |
| Histoire et archéologie de la ville de Hal  | 205      |



|  |         |
|--|---------|
| Verviers la bonne ville                            | 232     |
| Melkwezer  | 65      |
| Histoire de Loth                                   | 64      |
| L'île St-Géry à Bruxelles                          | 159     |
| Enclaves liégeoises dans le Brabant                | 211     |
| Les méreaux anversois                              | 231     |
| Fabrication de la porcelaine à Bruxelles           | 214-425 |
| Reliure du XVI <sup>e</sup> s.                     | 60      |
| Armoiries de la corporation des boulangers à Arlon | 204     |
| Les Dongelberg                                     | 330     |
| Archives paroissiales et communales                | 210     |
| Epitaphe à Rhode-St-Genèse                         | 288     |
| Pierre tombale à Roosbeek                          | 212     |
| Pierre tombale à Tervueren                         | 213     |
| L'Eglise de Mont-St-Guibert                        | 407     |
| Guide du visiteur à l'abbaye de Parc-le-Duc        | 368     |
| Maison d'Erasmus à Anderlecht                      | 217-224 |
| Les Juifs dans la vallée de la Meuse               | 266     |
| La Grange à la dime à Mont-St-Guibert              | 410     |
| Autopsie au XVIII <sup>e</sup> s.                  | 285     |
| Comment Marlborough fêta sa victoire de Ramillies  | 209     |
| Vins servis à la table des ducs de Brabant         | 208     |
| J. B. Van Dorne, peintre et musicien louvaniste    | 249     |
| Une maladie mystérieuse à Enghien en 1731          | 215     |
| Le chômage à Bruxelles en 1738                     | 214     |
| Orage et incendie                                  | 289     |
| Le moulin de l'île St-Géry                         | 287     |
| Les Grudii   | 207     |
| Migrations dans le Grand duché de Luxembourg       | 64      |
| III. — Médecine Populaire.                         |         |
| Observations faites à Bruxelles                    | 58      |
| Remèdes divers                                     | 59      |
| Remèdes de Strombeek-Bever                         | 60      |
| Remèdes employés à Baisy-Thy                       | 60      |
| Maux de tête et maladies des cheveux à Melkwezer   | 91      |
| Maladie mystérieuse à Enghien en 1731              | 215     |
| Le pansement aux vers grouillants                  | 355     |
| Découverte médicale : liane éfiri contre la fièvre | 355     |
| Ste-Adèle et Ste-Cicercule contre les maux d'yeux  | 382     |
| Imposition des couronnes en fer forgé              | 386     |
| St-Christophe invoqué contre diverses maladies     | 385     |
| Livres de Sorcellerie                              | 301     |
| Incantations roumaines                             | 62      |
| IV. — Astronomie et Météorologie populaires.       |         |
| Le Yoyo, provocateur de sécheresse                 | 347     |
| Danser à la lune                                   | 350     |

|  |     |
|--|-----|
| V. — Art Populaire.                          |     |
| Méthode d'étude des arts populaires          | 231 |
| Art populaire borain                         | 422 |
| Art populaire en France                      | 426 |
| Art populaire suédois                        | 233 |
| Formes de boulangerie                        | 291 |
| Croix funéraires en fer forgé en Suède       | 234 |
| Le roman du Renard                           | 234 |
| Commission nationale de la chanson populaire | 289 |
| La musique et le peuple                      | 293 |
| Le folklore des Instruments de Musique       | 220 |
| Chansons de rue à Gand                       | 227 |
| Chanson sur le café                          | 249 |
| Quand m'canari sarèt tchanter                | 253 |
| Grand'mère sauvez vosse vatche               | 322 |
| Les Pruchins                                 | 325 |
| Ma Jeannette                                 | 30  |
| Théâtre de marionnettes à Bruxelles          | 226 |

## TABLE SYSTÉMATIQUE

XII<sup>e</sup> année — 1932 - 1933.

FASCICULE 67. Août 1932.

|  |    |
|--|----|
| La Légende (Essai d'analyse psycho-sociologique). — Albert Marinus | 5  |
| Menus Faits  | 53 |
| Bibliographie  | 62 |

FASCICULE 68. Octobre 1932.

|   |     |
|---|-----|
| Melkwezer (Histoire et Folklore). — Fr. Hendrickx         | 65  |
| La Gilde St-Jacques à Louvain. — J. B. Vogelaers          | 99  |
| Spécialité de la boulangerie halloise — J. Possoz         | 122 |
| Evrard de T'Serclaes. — Comte J. de Borchgrave d'Altena   | 124 |
| L'Orientation nouvelle dans le Folklore. — Albert Marinus | 128 |
| La valeur de notre revue                                  | 144 |

FASCICULE 69. Décembre 1932.

|   |     |
|---|-----|
| A propos de la vanité (Essai de Folklore psychologique d'après des observations faites parmi les marchands de la Place du jeu de balle à Bruxelles). — Paul Hermant | 145 |
| L'île Saint-Géry à Bruxelles. — Louis Stroobant   | 159 |
| Le Folklore descriptif. — Albert Marinus  | 185 |
| Menus Faits   | 202 |
| Congrès, Réunions, Expositions, etc.  | 217 |
| Bibliographie   | 217 |
| Nécrologie  | 235 |
| Notre Fonds de Résistance   | 236 |



## FASCICULE 70. Février 1933.

|  |     |
|--|-----|
| L'objet et la Définition du Folklore. — <i>Florent Mortier</i>         | 237 |
| A qui, à quoi se compare l'homme des champs. — <i>E. Bourguignon</i> . | 242 |
| J. B. Van Dorne, peintre et Musicien louvaniste. — <i>Maurice Dieu</i> | 249 |
| Quand m'canari sarèt tchanter. — <i>Adolphe Mortier</i>                | 253 |
| Brigolet, picquarome et bilion. — <i>Maurice Van Haudenard</i>         | 260 |
| Les Juifs dans la vallée de la Meuse. — <i>Joseph Lyna</i>             | 266 |
| Menus Faits  | 277 |
| Congrès, Réunions, Expositions, etc.                                   | 289 |
| Bibliographie  | 291 |
| Nos excursions   | 296 |
| Nécrologie   | 298 |
| Notre Fonds de Résistance  | 299 |

## FASCICULE 71. Avril 1933.

|  |     |
|--|-----|
| Livres de Sorcellerie. — <i>Lucien Crick</i>                               | 301 |
| Là valeur du Folklore au point de vue sociologique. — <i>Denis Boomans</i> | 316 |
| Grand'mère sauvez vosse vatche. — <i>Adolphe Mortier</i>                   | 322 |
| Les tombelles du bois de Rixensart. — <i>E. Rahir</i>                      | 327 |
| Les Dongelberg. — <i>Alphonse de Marnèffe</i>                              | 330 |
| Menus Faits  | 347 |
| Congrès, Réunions, Expositions, etc.                                       | 357 |
| Bibliographie  | 358 |
| Nos excursions   | 371 |
| Notre Fonds de Résistance  | 372 |

## FASCICULE 72. Juin 1933.

|  |     |
|--|-----|
| Les glissements explicatifs dans le Folklore. — <i>Albert Marinus</i>    | 373 |
| Notes sur Mont-Saint-Guibert. — <i>Jules Dubois</i>                      | 407 |
| Toponymie et Archéologie de Mont-Saint-Guibert. — <i>Louis Stroobant</i> | 418 |
| De Roissart en Ruchaux. — <i>Jules Dewert</i>                            | 419 |
| Congrès, Réunions, Expositions, etc.                                     | 422 |
| Bibliographie  | 423 |
| Nos excursions   | 430 |
| Notre Treizième année  | 432 |
| Notre Fonds de Résistance  | 432 |
| Tables   | 433 |
| Table des Illustrations  | 434 |
| Table des chansons   | 436 |
| Table des Auteurs  | 436 |
| Table des communes et lieux brabançons cités                             | 439 |
| Table analytique   | 440 |
| Table systématique   | 447 |